

PROF

TRIMESTRIEL - SEPTEMBRE-OCTOBRE-NOVEMBRE 2017 | NUMÉRO 35



Les premiers actes du Pacte :
engagements en maternel,
aide aux directions...

Classes inclusives :
de l'extraordinaire vers l'ordinaire

Qualifiant :
la CPU s'amplifie

Formation :
un supplément de l'IFC

Magazine PROF : tous les articles en ligne



Notre dossier « Rentrée 2017 » évoque notamment les premières mesures concrètes liées au Pacte pour un Enseignement d'excellence : aide aux directions du fondamental, engagements en maternel,...

© Fotolia/highwaystar

Depuis cette rentrée 2017-2018, les articles publiés dans *PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement*, sont disponibles en ligne, via www.enseignement.be/prof. Et un moteur de recherche « plein texte » permet de les lister selon vos centres d'intérêt.

Outre cette recherche par mot contenu dans l'article, vous pouvez accéder à quasiment tous les articles parus dans un des trente-cinq magazines publiés à ce jour. Et vous pouvez bien entendu toujours visualiser ou télécharger la version pdf des différents magazines.

Un des dossiers vous intéresse plus particulièrement ? Il suffit de cliquer sur « Tous les dossiers » et leur liste s'affiche. Ou d'afficher tous les articles du magazine dans lequel il a été publié, qui sont présentés rubrique par rubrique. Et lorsqu'un article fait partie d'un dossier, un encadré vous invite « à lire aussi dans ce dossier » les textes qui y sont listés.

Ce 35^e numéro se concentre sur d'autres nouveautés, celles de cette rentrée 2017 : élargissement de la Certification par unités dans le qualifiant, instauration du cours de philosophie et citoyenneté au secondaire, aide aux directions du fondamental, renforcement de l'encadrement en maternel, nouvelles balises pour les classes de dépassement et de découvertes rebaptisées « séjours pédagogiques avec nuitée(s) ».

On trouvera aussi dans ce numéro un focus sur le projet *Gratin de culture* qui mobilise chaque année tous les élèves d'un CÉFA à Anderlecht, sur des « classes de paix » ou encore sur l'importance de « cultiver les compétences émotionnelles des enfants ». Quant à notre rubrique Droit de regard, elle donne la parole à Olivia P'tito, directrice générale de Bruxelles Formation, pour qui enseignement et services de formation professionnelle peuvent travailler de concert.

Bonne rentrée, et bonne découverte de PROF-en-ligne. ●

Didier CATTEAU
Rédacteur en chef



Rentrée 2017 >4

Le livre jeunesse s'expose au Salon Educ >16

Le Fonds Victor encourage les 12-15 ans à lire >17

Dans la peau d'un élève « dys » >18

La Belgian Railways Competition défie les techniciens >19

XperiBIRD.be, saison 2 ! >20

Des nouvelles des évaluations externes >21

Un an de « classes de paix » dans toute l'école >22

Rien à faire, rien à perdre >23

Gratuité scolaire : des chiffres pour outiller le Pacte d'Excellence >24

Habiter sa classe >25

Rencontres pour faire apprendre >26

Des formules de physique aux projets concrets >27

La culture en gratin >28

« L'ergothérapeute part des besoins de la personne » >30

Clipedia, pour mieux comprendre les sciences >31

Formation professionnelle et enseignement : des partenaires complémentaires >32

L'école première en question >34

Entrés en 1^{re} commune ou différenciée, et après ? >35

Cultiver les compétences émotionnelles des élèves >36

Professionalisme et responsabilisation >38

Le SIEP lance Osiris, plateforme des métiers, études et formations >39

www.accrochaje.cfwb.be fait le lien entre Enseignement obligatoire et Aide à la Jeunesse >40

Silence dans les rangs ! >43

Votre Carte PROF 2018-2019 avec le magazine de décembre >44



Trésors du dehors



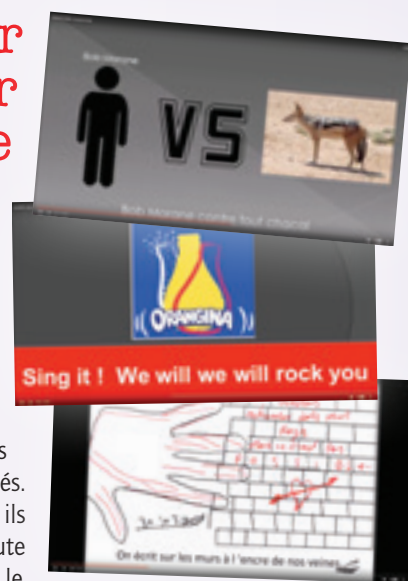
Créé par des éducateurs-nature, le collectif Tous Dehors promeut les pratiques éducatives dans la nature. Il a constitué un panel de 23 enseignants (maternels ou primaires, travaillant en milieu rural ou urbain) qui après plus d'un an de « form'action », ont conçu un guide méthodologique rempli de trucs et astuces et destiné aux collègues qui ressentent « l'appel du dehors ». bit.ly/2uJB4QI.



La *Déclaration universelle des droits de l'Homme* aura 70 ans le 10 décembre ! Pour marquer cet anniversaire, l'Association pour les Nations Unies lance, avec d'autres partenaires, une campagne pour les écoles primaires, secondaires et supérieures. Les participants pourront recevoir du matériel didactique, la visite de personnes-ressources... Circulaire 6220 via www.adm.cfwb.be ou www.7OANSDUDH.BE.

Chanter pour apprendre les langues

Récompensés par un label européen des langues (bit.ly/2urUn5N), les élèves, de la maternelle à la rhéto, de l'Institut Saint-Joseph Sacré-Cœur, à La Roche-en-Ardenne, ont créé avec des enseignants une centaine de karaokés illustrés. Regroupés sur bit.ly/2vpsNmU, ils sont accessibles à tout internaute apprenant le français, l'anglais, le néerlandais ou... le latin.



La parole aux enfants en exil

Unicef Belgique a donné la parole à des enfants en exil chez nous, dans une vidéo (bit.ly/2sT24Og) et un rapport (bit.ly/2sr1l8h) réalisé à partir de leurs témoignages. La Croix-Rouge, elle, a produit une vidéo en réalité virtuelle plongeant le spectateur au cœur de l'histoire de trois petites filles arrivées en Belgique pour demander l'asile. Sa campagne se poursuivra par un long métrage sur le vécu des enfants dans les centres de la Croix-Rouge (www.enfance-en-exil.be).





Dès cette rentrée 2017,
la Certification par
unités (CPU) comptera
une petite vingtaine de
profils de certification.

Les carreleurs seront dorénavant certifiés par des Unités d'acquis d'apprentissage. Les élargissements de la CPU en 2017 et en 2018 vont concerner 204 écoles.

La Certification par unités s'amplifie

En septembre 2017, 14 nouveaux profils de certification sont mis en place dans l'enseignement qualifiant. Certains relèvent de l'alternance : jardinier(ère) d'entretien, jardinier(ère) d'aménagement, opérateur(trice) de production en industrie alimentaire, carreleur(euse), chapiste, garçon/serveuse restaurant, agent(e) de fabrication du secteur alimentaire, relèvent de l'alternance. Ceux de jardinier(ère) d'entretien, carreleur(euse), chapiste, agent(e) de fabrication du secteur alimentaire, concernent le spécialisé. D'autres touchent la 7TP et la 7TQ : technicien(ne) en maintenance et diagnostic automobile, coiffeur(euse) manager, charpentier(ère).

La valorisation des acquis

En CPU, les profils établis par le Service francophone des Métiers et des Qualifications sont divisés en Unités d'acquis d'apprentissage (UAA). Un élève qui n'a pas réussi la totalité de ses UAA peut se présenter devant un employeur avec celles qu'il a réussies. Il peut aussi revenir dans son école ou dans un institut de formation pour les autres. Plus de redoublement, si bien que les moyens épargnés sont réinjectés dans la remédiation ou dans une 3^e année du degré (CD3), via 0,45 période/semaine par élève.

De 2013 à 2016, les profils coiffeur-coiffeuse, esthéticien(ne), mécanicien(ne) d'entretien automobile, mécanicien(ne) polyvalent(e) automobile et couvreur(euse)-étancheur(euse) avaient été expérimentés : « Cela a révélé la faisabilité de la CPU et mis au jour des atouts, des difficultés, explique Fabrice Aerts-Bancken, chef cabinet adjoint de la ministre de l'Éducation. Sans permettre d'évaluer sa généralisation. Les élargissements de 2017 et 2018 (15 autres profils) concernent 204 écoles ou 55 % du qualifiant. Ils permettront cette évaluation, prônée par le Pacte pour un Enseignement d'excellence ».

Découvrir un métier à Bruxelles

Choisir une formation ou un métier est une étape importante ! Vous avez entre 15 et 25 ans ? Vous n'arrivez pas à vous décider ? En Région bruxelloise, l'EFP (ex Espace Formation PME) propose de tester gratuitement plusieurs métiers en conditions réelles avec des outils et des accompagnateurs professionnels. Quatre fois par an, durant les congés scolaires d'automne, de détente, de printemps et d'été, il organise une semaine de découvertes métiers à choisir dans une liste de quinze.

Infos et inscriptions : bit.ly/2vNNXgH - www.decouvertesmetiers.be - c.belleflamme@efp-bxl.be (02/ 370 86 30 ou 02/ 370 85 11)

Découvrir un métier en Wallonie

En Wallonie, l'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises) offre de découvrir un ou plusieurs métiers dans ses centres de formation. Des stages sont organisés en septembre et de façon récurrente durant l'année.

De plus, les candidats à l'alternance du réseau IFAPME peuvent, depuis juin, participer à trois stages de trois jours sur l'année pour s'orienter vers un métier ou trouver un employeur.

Infos : www.ifapme.be - M^{me} Martin (071 / 23 21 69)

Une stratégie inédite

Le Groupe de Pilotage de la CPU, composé de la cellule CPU et des représentants des réseaux, des syndicats, de l'Administration, du Cabinet, propose une mise en place par arrêtés gouvernementaux, moins rigides, moins chronophages qu'un décret ⁽¹⁾. Ils seront l'aboutissement d'un travail de communication : « *Nous sommes allés vers les écoles concernées, explique Nathalie Levaux, conseillère au Cabinet de la ministre de l'Éducation, à l'écoute de leurs constats et propositions. Nous réfléchissons à des aménagements à mettre en débat dans un 2^e tour de dialogue* ». Par exemple, une école, en questionnement envers le non-redoublement, a proposé un système avec des exceptions. Il permettrait un aménagement pédagogique, mais diminuerait les moyens de remédiation.

Ces rencontres permettent de rassurer. M^{me} Levaux : « *Par exemple, certains enseignants voient la structuration des UAA comme un dogme. Leur mise en place peut rester souple. Idem pour les profils d'évaluation : les équipes ont intérêt à les personnaliser* ».

Enfin, au vu de ces élargissements, la cellule CPU ⁽²⁾ relèvera dorénavant de l'Administration générale de l'Enseignement obligatoire. M. Aerts-Bancken : « *Cela pérennisera son travail* ». •

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ La loi du 19 juillet 1971 qui organise le secondaire, modifiée en 2012, permet au Gouvernement d'organiser un enseignement expérimental. bit.ly/2wE4rbQ

⁽²⁾ www.cpu.cfwb.be

Les stages d'Entr'apprendre lors des journées de formation collective

La Fondation pour l'Enseignement, l'Institut de Formation en Cours de carrière, l'Administration générale de l'Enseignement et leurs partenaires organisent en 2017/2018 la 4^e édition d'Entr'apprendre ⁽¹⁾. Cette initiative permet à des enseignants des cours généraux et techniques, à des chefs d'ateliers, à des formateurs de Centres de technologies avancées et de Centres d'Éducation et de Formation en alternance, et à des conseillers pédagogiques, de suivre des stages en entreprise sur base volontaire. Cette année, ils seront programmés lors des journées de formation collectives inter-réseaux pour éviter de perturber l'organisation des cours dans les écoles. L'offre devrait s'étendre vers plusieurs entreprises telles qu'IBM, UCB Pharma, Magotteaux, Securex... Les organisateurs impliqueront davantage les chambres Enseignement des Instances Bassins dans le but de renforcer l'information et d'encourager les écoles à s'engager dans le projet avec des entreprises de leur bassin.

Une information ciblera particulièrement les écoles organisant des options liées aux nouveaux métiers entrant en Certification par unités (lire ci-contre) pratiqués dans les entreprises partenaires. Ils mettront aussi l'accent sur la collaboration entre enseignants de cours techniques et généraux d'une même option autour d'un projet centré sur les métiers d'une entreprise partenaire. Depuis fin août, la plateforme numérique www.entraprendre.be reprend l'ensemble de l'offre de stages et permet de les prolonger à travers des témoignages, des capsules vidéo sur les métiers des entreprises partenaires, l'accès à des ressources documentaires validées par les secteurs et l'actualité liée aux interactions écoles – entreprises. •

Pa. D.

⁽¹⁾ www.fondation-enseignement.be

Découvrir une entreprise à Liège

Pour faire découvrir le monde de l'entreprise aux jeunes de la province de Liège et rencontrer des professionnels qui parlent de leur métier, la Cité des Métiers à Liège organise des visites d'entreprises ciblées et adaptées à l'âge des participants. Le projet *Ouvre-boîte* concerne les 5^e et 6^e primaires, *Orient'actions* s'adresse aux 2^{es} secondaires (lire « Ces élèves ont choisi leur visite d'entreprise » dans *PROF* 33, p. 6), *E=mc²* vise les élèves de la 4^e secondaire jusqu'au master. *CQFD* accueille les futurs enseignants...

<http://planetemetiers.e-monsite.com/>

WorldSkills

Pour la première fois, *WorldSkills* se déroule dans un pays arabe : les Émirats arabes unis, à Abu Dhabi. La 44^e édition de cette compétition internationale se tient du 11 au 20 octobre. 76 pays envoient des jeunes âgés de moins de 23 ans, de continents, d'origines et de cultures différentes. Ils se mesureront dans 50 métiers. La préparation de l'équipe belge va bon train : formation technique de minimum trois semaines, week-ends de team-building avec coaches mentaux et sportifs, entretien psychologique,...

bit.ly/2uFZivd - <https://worldskillsabudhabi2017.com/en>

Philosophie et citoyenneté : dans le secondaire aussi

Après ceux du fondamental, ce sont les élèves de secondaire de l'enseignement officiel et libre non confessionnel qui étrennent cette année un cours de philosophie et citoyenneté.

Un cours pour certains élèves...

Depuis cette rentrée 2017-2018, un cours de philosophie et citoyenneté (PC) est organisé dans les écoles secondaires du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement, des réseaux d'enseignement officiel subventionné (communal et provincial), et dans les écoles du libre non confessionnel subventionné offrant le choix entre religion et morale.

... une matière transversale pour d'autres

Dans le libre confessionnel et le libre non confessionnel subventionné n'offrant pas le choix entre religion et morale, l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) est

de religion/morale ne couvre plus qu'une période. La période libérée accueille le cours de philosophie et citoyenneté. Mais les élèves majeurs et ceux dont les parents ont demandé au début juin la dispense du cours de religion/morale ont deux périodes de PC par semaine. L'encadrement pédagogique alternatif n'est donc plus organisé.

Qui donne ce cours ?

Les maîtres de philosophie et citoyenneté doivent avoir un diplôme de bachelier (instituteur, régent...) pour le primaire et le secondaire inférieur, et un master pour enseigner au secondaire supérieur. Dans le secondaire supérieur spécialisé, le niveau bachelier suffit le plus souvent.

Ce sont généralement des professeurs de religion ou morale, volontaires. Contrairement à leurs collègues du primaire, ils peuvent enseigner religion/morale et PC dans la même implantation, mais pas aux mêmes élèves.

Une formation pour les enseignants...

Les enseignants peuvent donner le cours de PC (en primaire comme en secondaire) s'ils ont réussi une formation à la neutralité (20h) dans une école de promotion sociale (sauf s'ils ont été diplômés de l'enseignement officiel au plus tard en 2003-2004 ou si leur formation initiale comprenait cette formation spécifique).

De plus, d'ici la fin de l'année scolaire 2020-2021, ils doivent suivre une formation gratuite menant à un certificat en didactique spécifique au cours de philosophie et citoyenneté. Cette formation, suivie dans une université, une haute école ou une école de promotion sociale, représente l'équivalent de 30 crédits ou 180h de cours. Elle est aussi ouverte aux agrégés de l'enseignement secondaire inférieur en français/morale ou français/religion fraîchement diplômés.

Pour préparer leurs nouveaux cours et assumer les exigences de cette formation, les



Les élèves du secondaire officiel et d'une partie du libre non confessionnel suivent désormais une ou deux périodes de philosophie et citoyenneté.

travaillée de manière transversale, sur la base du référentiel commun d'EPC, dans des disciplines de la grille horaire ou dans des activités éducatives citoyennes solidaires et culturelles au sein ou à l'extérieur de l'école.

Dans l'enseignement libre catholique, trois programmes précisent, selon les degrés, les cours participant au développement des compétences de l'EPC ⁽¹⁾.

Une ou deux périodes

Dans l'officiel et dans certaines écoles du libre non confessionnel subventionné, le cours

enseignants bénéficient de deux périodes de crédit-formation par semaine pendant 4 ans.

Cette formation peut être suivie durant le temps scolaire. Les enseignants peuvent, aussi, avec l'accord de leur PO, utiliser les six demi-jours annuels de formation obligatoire.

Et pour les futurs enseignants

Dès cette rentrée, une option de 60 heures en philosophie et citoyenneté est proposée aux futurs instituteurs primaires. Et une agrégation de l'enseignement secondaire inférieur en français/philosophie et citoyenneté est accessible aux étudiants de 1^{er} bac et aux AESI français/morale en cours de formation. Les universités proposent également des cursus intégrant les exigences requises pour donner ce nouveau cours ⁽²⁾.

Six implantations

Les enseignants de PC, de religion ou morale peuvent limiter leurs prestations dans six implantations au maximum pour avoir un horaire complet. Le cas échéant, ils peuvent compléter leur horaire par des activités dans les écoles : remédiation, accompagnement des élèves lors des activités externes...

Programmes

Une équipe inter-réseaux a rédigé un référentiel déterminant les compétences socles et une autre, les compétences terminales et savoirs requis en philosophie et citoyenneté. Puis, sur ces bases, les PO ont rédigé deux programmes provisoires ⁽³⁾. Des modifications pourront y être proposées, notamment en bonne intelligence avec la pratique des enseignants.

Inspectés ?

Un groupe d'inspecteurs non chargés des cours philosophiques proposera les modalités et formes de la future inspection de l'éducation à la philosophie et à la citoyenneté. Ils peuvent déjà, ponctuellement, soutenir et conseiller les enseignants en complément du travail des conseillers pédagogiques.

Pertes d'emploi

Les professeurs de religion/morale qui n'ont pas souhaité donner le nouveau cours ou qui ne sont pas dans les conditions sont soumis au mécanisme de réaffectation dans leur fonction. Mais le maintien à l'emploi des professeurs de religion/morale définitifs, temporaires prioritaires ou stagiaires est assuré notamment via les périodes de crédit-formation et la possibilité, pour les écoles, de recevoir des périodes supplémentaires pour organiser des activités de coordination pédagogique et/ou de concertation, dédoubler des cours, affecter deux enseignants à un même groupe d'élèves

Plus d'infos ?

Les circulaires 6278 et 6279 ⁽⁴⁾ détaillent la mise en œuvre du nouveau cours dans le secondaire et les questions peuvent être adressées au Cabinet de la Ministre de l'Éducation via l'adresse cpc@gov.cfwb.be. ●

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ bit.ly/2vcCokd

⁽²⁾ www.galilex.cfwb.be/document/pdf/44437_000.pdf

⁽³⁾ bit.ly/2bM3sKP

⁽⁴⁾ www.adm.cfwb.be

RESSOURCES ET FORMATIONS

- En matière d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté, on trouve un grand nombre de ressources via www.enseignement.be/citoyennete
- L'IFC organise plusieurs modules de formation aux référentiels pour les enseignants d'EPC en primaire et en secondaire : www.ifc.cfwb.be (codes de formation 201501701 à 201501706). D'autres sont centrées sur les concepts de démocratie (code 202001707) et de l'évolution (202001717)
- Des formations pour les enseignants du cours de PC en primaire et en secondaire sont aussi proposées par le CAF (www.lecaf.be > formations) et par le réseau Cpeons (bit.ly/2wcr73D, codes VC 115 et 116).
- La Cellule Pédagogique du réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement distribue, dans ses écoles fondamentales, *Toutik*, un ensemble de récits accompagnés de pages pédagogiques et de jeux pour susciter le questionnement philosophique et l'engagement citoyen, à partir de 8 ans. Le réseau W-B E propose à ses enseignants des journées de formation à cet outil (bit.ly/2wdzZ97) et les enseignants de tous les réseaux peuvent se le procurer au service publications du CAF (085/ 27 13 63).

Ce qui change en primaire

- ▶ Les maîtres de morale, de religion et de philosophie et citoyenneté (PC) peuvent limiter à six le nombre d'implantations dans lesquelles ils enseignent. Si, dans ce cas, ils n'atteignent pas leur volume horaire antérieur, d'autres prestations leur seront confiées.
- ▶ Les enseignants du cours de PC bénéficient d'un crédit-formation de deux périodes durant six ans pour suivre la formation menant au certificat en didactique spécifique au cours de PC. La détention de ce certificat sera obligatoire non plus à la rentrée 2020, mais à la rentrée 2021.
- ▶ Dans l'enseignement primaire spécialisé, un enseignant peut désormais donner les deux cours (religion/morale et philosophie et citoyenneté) aux mêmes élèves.

De l'extraordinaire vers l'ordinaire

© PROF/FVB

Le petit Luther a un pied dans l'enseignement spécialisé et un autre dans l'enseignement ordinaire.

L'École Saint-Paul, à Mont-sur-Marchienne, a entamé en septembre 2016 un projet de classe intégrée pour des enfants ayant une déficience mentale.

Depuis septembre 2016, huit élèves de 6 à 9 ans forment la classe intégrée verticale de l'École Saint-Paul, à Mont-sur-Marchienne. Elle est administrativement rattachée à l'École primaire d'enseignement spécialisé libre Mont-Chevreuil, à Roselies, mais physiquement présente dans une école de l'enseignement ordinaire. Ce sont des élèves de type 2 (déficience mentale légère, modérée ou sévère); certains ont des troubles autistiques. Ils sont encadrés par un enseignant, une logopède, une éducatrice à mi-temps et des éducateurs stagiaires.

Intégration ou inclusion ?

« Il s'agit d'un mix entre intégration et inclusion. Certains l'appellent classe inclusive, je préfère parler de classe intégrée », explique Julien Petyt, directeur de Saint-Paul. Le principe de l'intégration, c'est qu'un élève à besoins spécifiques fréquente les cours de l'enseignement ordinaire avec un accompagnement pédagogique et ou paramédical. Le contenu, la durée, la quantité des cours sont

déterminés par un projet signé par les partenaires. L'école inclusive, elle, met en place une réponse globale à tous les besoins spécifiques de ses élèves.

Ces élèves de la classe intégrée vivent ensemble avec tous les autres élèves les temps de récréation, de réfectoire, de garderie. « Mais cela ne doit pas s'arrêter là, insiste M. Petyt. Sinon, une fois l'effet magique de la première récréation passé, après trois semaines, les moqueries commencent. Nous avons au moins une activité commune par jour ». De nombreuses sont spontanées et inconnues. D'autres sont plus structurées comme la fréquentation de l'accueil matinal en maternelle par des élèves intégrés ou des classes ordinaires qui viennent faire des lectures ou de la cuisine en classe intégrée,...

D'autres exemples ? Léa et Gabriel fréquentent la 1^{re} ordinaire deux heures par matinée pour apprendre le français et les mathématiques. « Au-delà, ils perdent leur concentration ». Ou, la 2^e primaire et la classe

intégrée participent à différentes activités artistiques et culinaires avec le projet Résidence d'artistes, soutenu par Culture-Enseignement. Cela continue dans l'extra-scolaire, avec des initiations à la musique, un cours d'éducation physique commun avec les maternelles et des animations de circo-psychomotricité (activités de cirque).

Les mentalités bougent...

Est-ce assez pour changer les mentalités ? « Toute l'école a vu un spectacle de sensibilisation aux besoins spécifiques, raconte le directeur. Mais surtout, au bénéfice de tous les élèves, nous nous sommes inscrits dans le projet de rénovation de la cour de récréation et de lutte contre le harcèlement mené par l'UMONS. Et pour 2017-2018, nous avons des contacts avec des mouvements de jeunesse, avec l'académie de musique et avec des clubs sportifs ».

Quel bilan après un an de fonctionnement ? « L'extraordinaire est devenu ordinaire. Mais il y a du boulot. Je cumule les fonctions : directeur, animateur de projet, communicateur, chercheur de budgets... explique M. Petyt. Les enseignants travaillent aussi davantage. L'idéal est que tous adhèrent au projet ; si un enseignant n'en veut pas, c'est contre-indiqué de le forcer. Mais le projet comporte des bénéfices pédagogiques : des enseignants améliorent leur différenciation. Et de façon plus globale, lors d'une réunion de préparation de notre plan formation, l'équipe a choisi des formations au bénéfice du projet ».

Un défi

Ce projet est né à l'initiative de M^{me} Carmela Morici, la maman de Luther qui, à 4 ans, fréquentait une 2^e maternelle dans l'ordinaire. Désireuse de permettre à son fils de continuer à y évoluer, elle prend connaissance d'un projet à Banneux, où l'École fondamentale Mater Dei accueille depuis 2001 une classe de trisomiques. Après l'avoir visitée, en mai 2015, elle lance un appel sur les réseaux sociaux : « Pourquoi pas à Charleroi ? » M. Petyt, touché, relève le défi avec la directrice de Mont-Chevreuil.

Pour être viable, ce projet devait remplir trois conditions : aménager au 2^e étage un nouveau local pour la 6^e primaire et transformer

celui du 1^{er} étage pour accueillir la classe intégrée ; obtenir la norme de création pour créer une nouvelle implantation de l'enseignement spécialisé, soit huit enfants ; et remplir toutes les démarches administratives liées aux conditions précédentes. M. Petyt : « Nous y sommes arrivés en un an ».

Pour aménager ses locaux, l'école a reçu de l'aide de privés et notamment de la Fondation du Sporting de Charleroi qui a sponsorisé le nouveau sol, la cuisine et une toilette pour la classe intégrée. Le pouvoir organisateur a soutenu ce projet dès le départ. « Pour les enseignants, ce fut plus mitigé, se rappelle le directeur. Le témoignage d'une ancienne collègue, maman d'un enfant à besoins spécifiques, et enseignante à Mont-Chevreuil, a été déterminant ».

Sous l'impulsion du directeur, en mars 2016, le projet a pris corps et l'équipe éducative a informé les parents lors d'une réunion où sont intervenus la direction de Mater dei et une inspectrice. « Les projets mis en place autour de la classe intégrée et de la lutte contre le harcèlement ont réuni tout le monde dans une spirale positive qui a cassé les réactions négatives », explique M. Petyt.

Et de rappeler que la Belgique est à la traîne en matière d'intégration/inclusion mais qu'on assiste aujourd'hui à une prise de conscience générale. L'Avis n° 3 relatif au Pacte pour un enseignement d'excellence évoque d'ailleurs l'importance à inciter à la création d'implantations de l'enseignement spécialisé au sein des bâtiments de l'enseignement ordinaire ⁽¹⁾.

« Bref, l'idée est de promouvoir le vivre-ensemble, conclut M. Petyt. Le projet doit apporter un bénéfice à tous et pas uniquement aux élèves à besoins spécifiques ». ●

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ L'Avis n° 3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence estime qu'il faut inciter à la création d'implantation de l'enseignement spécialisé au sein des bâtiments de l'enseignement ordinaire (p. 259) et propose de créer des pôles territoriaux pour soutenir la mise en place d'aménagements raisonnables dans l'ordinaire (p. 252). www.pactedexcellence.be/index.php/documents-officiels/

Sept projets

En Fédération Wallonie-Bruxelles, la plupart des élèves à besoins spécifiques sont inscrits dans l'enseignement spécialisé. Mais, via le processus d'intégration, certains reviennent vers l'ordinaire. Pour amplifier ce retour, la Fédération soutient, dès septembre 2017, l'implantation de classes du spécialisé (type 2 et autistes) dans l'ordinaire.

Parmi les sept projets retenus, il y a celui de l'école fondamentale Saint-Paul, à Marchienne-au-Pont (lire ci-contre). Chacun bénéficie d'un mi-temps durant deux années scolaires. Deux personnes engagées grâce à un budget de CAP 48 et du Cabinet de l'Éducation coordonnent l'ensemble et sont chargées de « photographeur » chaque projet au départ et à l'arrivée, pour détecter les difficultés/freins rencontrés dans les démarches administratives, l'aménagement des locaux, l'ouverture des mentalités. À terme, ce travail permettra de modifier les textes légaux pour faciliter de tels projets.

La démarche (qui fait partie du plan Autisme) est cofinancée par la Wallonie et supervisée par le Service universitaire spécialisé pour personnes avec autisme. Une fois mis en place en 2020, les pôles territoriaux prônés par le Pacte pour un Enseignement d'excellence pourront aider avec des moyens humains.

Journée d'accueil pour nouveaux enseignants

L'IFC propose deux journées d'accueil (9-16h) évidemment reconnues comme journées de formation, et destinées aux nouveaux enseignants : le 18 octobre à l'ITCF Henri Maus (Namur) et le 31 janvier 2018 à Bruxelles (lieu à déterminer).

Au menu de la matinée : des ateliers de rencontre avec le Service général de l'Inspection et d'autres services de l'administration autour des questions des enseignants, et la découverte des ressources disponibles notamment sur le site www.enseignement.be.

L'après-midi, les enseignants participeront à un atelier choisi : *Mon école et moi* (trouver sa place dans son institution), *Mes élèves et moi* (axe relationnel, autorité.....) ou *Mes cours et moi* (axe pédagogique). Infos et inscriptions : (www.ifc.cfwb.be, session 27408).

Adaptations au 1^{er} degré secondaire

La circulaire 6283 (www.adm.cfwb.be) récapitule les conditions d'admission (rien ne change) et actualise passages de classe et sanction des études du 1^{er} degré secondaire.

Octroi du barème 501 en promotion sociale

L'octroi du barème 501 à certaines catégories du personnel de l'enseignement de promotion sociale fait suite à la création d'un module de formation à la pédagogie du degré inférieur spécifique à la promotion sociale. La circulaire 6274 précise les conditions d'inscription et les priorités d'accès à ce module. www.adm.cfwb.be

Grilles horaires du qualifiant : deuxième étape de la réforme

La mise en œuvre des nouvelles grilles horaires du qualifiant se poursuit cette année en 4^e et 6^e année ⁽¹⁾. Cette réforme a fait l'objet d'un décret du 5 décembre 2013 qui renforce la formation générale tant pour acquérir des compétences que des savoirs en matière de citoyenneté ⁽²⁾. Cela vise autant la poursuite éventuelle des études supérieures que la formation qualifiante. Ces nouvelles grilles horaires ont déjà été appliquées en 3^e et 5^e années en septembre 2016. Elles le seront en 7^e professionnelle à la rentrée 2018 ⁽²⁾.

Les enseignants qui seraient en perte de charge en raison de la réforme peuvent, sous certaines conditions, être mis à la disposition

de leur Pouvoir organisateur ou de leur établissement pour exercer des tâches pédagogiques en lien avec la formation qualifiante et, le cas échéant, pour suivre une formation. Un groupe de travail fixera la liste de ces tâches pédagogiques ou types de formation et les modalités y afférentes. Cette mesure vaut aussi pour 2017-2018 ⁽³⁾. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Circulaires 6293 et 5707, <http://adm.cfwb.be>

⁽²⁾ www.gallilex.cfwb.be

⁽³⁾ Articles 17bis, 17ter et 17quater du décret du 5 décembre 2013

Adapter l'offre du qualifiant aux besoins socioéconomiques

En 2017-2018, les projets de création d'options de base groupées dans le secondaire qualifiant (pour la rentrée 2018) devront tenir compte des travaux des Instances Bassin Enseignement Formation Emploi (EFE).

Chaque Instance Bassin a dû en effet établir une liste de thématiques qui doivent orienter et favoriser l'adaptation de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation professionnelle aux besoins socioéconomiques du bassin. Ces thématiques ont été publiées dans les rapports analytiques et prospectifs 2016 <http://bassinefe.be> ⁽¹⁾

Les créations d'options de base groupées seront impactées à deux niveaux. D'une part, les options conduisant aux métiers cités

dans ces thématiques communes bénéficieront de normes de création plus favorables que les autres. D'autre part, les Chambres enseignement des Bassins EFE ne pourront plus accorder d'incitants à la création ou au maintien d'options qui ne relèvent pas de ces thématiques.

Signalons encore que le Groupe central du Pacte pour un Enseignement d'excellence prône un rôle accru pour les Bassins EFE dans le pilotage de l'offre qualifiante. ●

Pa. D.

⁽¹⁾ Voir aussi à ce sujet les circulaires 6293 et 6058. www.adm.cfwb.be

Finie la classe de dépaysement, voici le « séjour pédagogique »

Voici de nouvelles balises pour les projets de séjours scolaires des élèves, de la 1^{re} maternelle à la 6^e ou 7^e secondaire.

Ne dites plus « classe de dépaysement et de découverte » mais « séjour pédagogique avec nuitée(s) ». Et ce nouveau nom s'accompagne d'autres modifications ⁽¹⁾.

La procédure d'introduction des dossiers est simplifiée. Le séjour répond aux conditions (taux de participation des élèves, normes d'encadrement,...)? Un formulaire électronique ⁽²⁾ est envoyé à la Direction générale de l'Enseignement obligatoire (DGE0), et le séjour est automatiquement accepté. Si le séjour déroge aux conditions, une demande est envoyée à la Direction générale via derogation.spn@cfwb.be.

À noter que si l'on ne souhaite pas faire participer à un séjour toutes les classes d'un même niveau, il ne faut plus demander une dérogation. Attention : cette procédure simplifiée ne concerne pas les séjours européens (Erasmus +,...).

Sur le fond, des normes d'organisation sont modifiées. Les séjours ne pourront plus dépasser vingt jours de classe (contre trente auparavant) durant une année scolaire. Le taux minimal de participation des élèves a été revu en fonction de la taille des classes ou des groupes au primaire et au secondaire ordinaire. Et il passe de 75 à 70 % pour le spécialisé et pour le maternel ordinaire.

Des motifs financiers ne peuvent pas justifier qu'un élève ne participe pas à un séjour. Ceux qui ont redoublé ou sont inscrits dans une

année complémentaire doivent être comptabilisés dans le calcul du taux de participation, le projet de séjour devant être adapté au public scolaire. Si un élève n'est pas pris en compte pour des raisons médicales, il faut un certificat médical (et plus un dossier médical).

À moins qu'il ne s'agisse d'un directeur ou d'une directrice avec classe, le chef d'établissement ne fait pas partie des personnes encadrant les élèves pendant les séjours, et chaque visite ne peut pas dépasser deux jours ouvrables. Sauf si le Pouvoir organisateur autorise et motive sa participation, et

communique à la DGE0 le nom de la personne qui le remplace dans ses fonctions. Une dérogation en cas de circonstances exceptionnelles a aussi été prévue.



Les séjours pédagogiques ne peuvent pas dépasser vingt jours de classe durant une année scolaire.

Bien entendu, les dossiers de séjours doivent être accompagnés d'un volet pédagogique. •

C.M.

⁽¹⁾ Détaillées dans la circulaire 6289. www.adm.cfwb.be

⁽²⁾ Disponible via www.formulaire.cfwb.be/?declarationspn

Titres et fonctions : assouplissements prolongés

Les assouplissements à la mise en œuvre de la réforme des titres et fonctions ont été prolongés jusqu'à la fin du premier trimestre 2017-2018, car le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas pu voter cet été un décret portant sur les mesures facilitant le principe de priorisation des titres.

Les circulaires 6252 et 6262 ⁽¹⁾ apportent également des précisions relatives au procès-verbal de carence au primo-recrutement et aux procédures d'introduction des demandes de dérogation de titres devant la Chambre de la pénurie de la CITICAP. Par ailleurs, la circulaire 6287 ⁽¹⁾ concerne la valorisation de l'expérience utile, qui permet à des demandeurs d'être considérés comme porteurs d'un titre suffisant, voire requis, alors que sans elle ils seraient considérés comme « autre titre » ou comme « titre de pénurie ».

La Chambre de l'expérience utile a accumulé un important retard dans le traitement des dossiers. Une situation problématique en période de pénurie de professeurs de cours technique et de pratique professionnelle. Aussi a-t-on créé une « attestation de retard » sur base de laquelle un Pouvoir organisateur pourra déroger au principe de la priorisation des titres jusqu'au 30 juin 2018.

⁽¹⁾ www.adm.cfwb.be

Maternel : 1 100 engagements en 3 ans

Revues, les normes d'encadrement en maternel permettent d'améliorer l'encadrement en personnel enseignant, dès cette rentrée.

Dossiers « pension » : nouveaux renforts

Quarante nouveaux agents ont pris leur service ce 1^{er} septembre au sein de l'Administration générale de l'Enseignement, afin d'assurer l'encodage de la carrière des personnels de l'enseignement, informations indispensables au service fédéral des pensions.

Les carrières de tous les personnels de l'enseignement proches de la pension doivent en effet être encodées pour décembre 2018. Ces nouveaux agents « Capelo », pour Carrière Publique Électronique⁽¹⁾, s'ajoutent à ceux qui ont été engagés en septembre 2016.

Grâce au projet Capelo, les agents du secteur public peuvent obtenir des informations en ligne sur leur future pension (première date possible de la pension et son montant). Pour la période antérieure à 2011, les employeurs doivent numériser toutes les données papier dont ils disposent.

⁽¹⁾ bit.ly/2aE09ke

Cet été, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a suivi à l'unanimité la première recommandation du Pacte pour un Enseignement d'excellence, qui consiste à renforcer l'encadrement en maternelle. L'objectif est de réduire de moitié l'écart d'encadrement avec la moyenne des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques.

la réglementation de l'enseignement⁽¹⁾, la ministre de l'Éducation a précisé qu'il s'agit là de la première phase du réinvestissement dans le maternel, à hauteur de 50 millions sur trois ans (soit 16,5 millions par an).

Améliorer le statut des ACS/APE

La deuxième phase (rentrée 2018), dont les modalités doivent être précisées, consiste à



2,5 emplois dès le 36 inscrit

La première étape de ce renforcement consiste à revoir à la hausse le nombre d'emplois par élèves inscrits. Une école (ou implantation à comptage séparé) peut désormais passer de 2 à 2,5 emplois dès le 36^e enfant inscrit (au lieu de 40 précédemment) et jusqu'au 45^e. De 46 à 61 enfants, on passe à trois emplois ; puis à 3,5 entre 62 et 71, et à 4 entre 72 et 81. Au-delà, on augmente de 0,5 emploi par fourchette de 10 élèves.

Ce nouveau tableau du calcul de l'encadrement permet de toujours demeurer en moyenne sous la barre des 20 élèves par emploi généré, alors qu'avec l'ancien tableau, cette limite était dépassée, frôlant souvent les 22 enfants par enseignant.

Lors de l'adoption de cette modification du décret portant organisation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire et modifiant

De nouvelles normes d'encadrement, plus favorables, sont appliquées dès cette rentrée 2017.

améliorer le statut des personnels ACS/APE. Il s'agit de convertir ces périodes ACS/APE (361,5 équivalents temps plein de psychomotriciens) en périodes « organiques ». De ce fait, les postes ACS/APE seraient ainsi libérés pour l'engagement de puériculteurs et puéricultrices, l'objectif étant qu'il y en ait un par implantation.

Les contours de la troisième phase (rentrée 2019) ne sont pas définis à ce jour. Ces trois phases cumulées doivent permettre l'engagement de 1 100 personnes dans le maternel. ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ bit.ly/2w0oPmP

Fondamental : l'aide aux directions s'accompagne du plan de pilotage

L'aide aux directions du fondamental se déploie à partir de cette rentrée, en trois phases, selon la date de leur plan de pilotage.

En septembre 2019, tous les établissements du fondamental ordinaire et spécialisé bénéficieront de l'aide spécifique aux directions, qui recouvre toute forme de soutien administratif ou éducatif en personnel, à l'exception des tâches pédagogiques.

Elle est déployée en trois phases (2017-2018-2019), en commençant par les établissements qui élaboreront leur plan de pilotage au 1^{er} septembre 2018 ⁽¹⁾. Pour les autres, ce sont les modalités actuelles d'aide aux directions (et relatives aux centres de gestion) qui s'appliquent ⁽²⁾.

Sous sa nouvelle forme, la subvention est fixée à 60 €/élève dans l'ordinaire et 90 € dans le spécialisé. Ces montants seront indexés et augmentés durant 18 ans de 0,4 € et 0,5 € par an pour prendre en compte l'ancienneté des nouvelles personnes engagées.

Calculée sur la base du nombre d'élèves régulièrement inscrits au 15 janvier précédent, l'aide sera allouée aux écoles ayant une direction sans classe, soit au moins 180 élèves. Pour 2017-2018 et 2018-2019, ce minimum n'est cependant pas d'application.

Par ailleurs, dès 2018-2019, les écoles de moins de 180 élèves pourront bénéficier de l'aide aux directions soit en établissant une convention entre plusieurs établissements pour atteindre 180 élèves, soit en demandant la transformation de l'aide spécifique en capital-périodes, pour décharger le directeur de son temps de classe.

L'octroi de cette aide aux directions, sous sa nouvelle forme, accompagne la mise en œuvre des plans de pilotage institués dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Ces plans doivent permettre aux équipes éducatives de se doter d'un outil

stratégique propre à leur établissement, élaboré collectivement, en phase avec ses réalités mais en lien avec les objectifs généraux assignés au système scolaire.



Le soutien aux directeurs et directrices du fondamental devrait leur permettre de se concentrer davantage sur le pédagogique.

C'est notamment pour soutenir les directions dans l'élaboration de leurs plans de pilotage respectifs qu'une aide administration sera octroyée, tandis que des conseillers pédagogiques supplémentaires rejoindront les Fédérations de pouvoirs organisateurs.

Les réseaux avaient jusqu'au 21 août pour transmettre la liste des établissements volontaires pour cette première phase de déploiement des plans de pilotage. La liste définitive des écoles concernées devait être connue le 31 août. ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Les détails dans la circulaire 6270. www.adm.cfwb.be

⁽²⁾ Précisées dans la circulaire 4433, traduction de l'article 110, §§ 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs. Ces modalités seront supprimées le 1^{er} septembre 2019, quand le nouveau système sera devenu « organique ».

Plans de pilotage au secondaire aussi

Le déploiement des plans de pilotage concerne également le secondaire. Les circulaires 6273 et 6275 balisent ces opérations, respectivement pour l'ordinaire et pour le spécialisé.

Là aussi, le plan s'effectuera en trois phases. Une première liste d'établissements volontaires devait être établie au 1^{er} septembre 2017.

Des conseillers pédagogiques sont octroyés aux réseaux dès cette année 2017-2018 pour leur permettre d'accompagner leurs établissements.

Encadrement différencié : le classement des écoles revu

L'indice socioéconomique permettant d'attribuer les moyens de l'encadrement différencié se basait notamment sur le quartier de résidence des élèves. Désormais plus fin, il redistribue les cartes.

En vigueur depuis 2009, l'encadrement différencié de 2009 succédait aux « discriminations positives » (1998), et elles-mêmes aux « zones d'éducation prioritaire » de 1989.

Le principe et l'objectif sont connus : attribuer davantage de moyens (financiers et d'encadrement) aux établissements scolarisant des publics fragilisés, dans un souci d'équité sociale et de lutte contre le décrochage. Les moyens de l'encadrement différencié doivent en effet servir à promouvoir des actions pédagogiques

complémentaires destinées à atteindre plus efficacement et plus équitablement les objectifs du décret Missions.

Cet été, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a modifié ce décret qui attribue quelque 15 millions € et des périodes d'encadrement (17 946 périodes au fondamental et 13 686 périodes au secondaire) à un quart des écoles, soit celles qui sont classées dans les cinq premières des vingt catégories définies par leur indice socioéconomique. En 2010, cela concernait 201 implantations en secondaire et 655 en primaire et/ou maternel.

chaque élève d'un établissement était porteur de l'indice de son quartier (la plus petite unité statistique du royaume) ; la moyenne de ces indices donnait celui de l'école. Dorénavant, l'indice sera celui de l'élève et non de son quartier.

Début juin, interrogé en Commission de l'Éducation du Parlement⁽¹⁾ sur les effets de ce « recalcul », le P^r Marc Demeuse (UMONS) estimait que 15 à 18 % d'écoles ne changent pas de classe. Près de 80 % des écoles du fondamental et 85 % au secondaire restent dans les classes 1 à 5 donnant droit aux moyens de l'encadrement différencié. Cependant, 42 % des écoles au fondamental et 44 % au secondaire changent d'une classe, ce rééquilibrage correspondant effectivement « à une amélioration apportée par la nouvelle méthode de calcul et à l'actualisation des données »⁽¹⁾.

L'autre modification importante est l'actualisation annuelle (au lieu de tous les cinq ans) des indices et donc du classement des écoles. Pour atténuer les effets de cette double modification et éviter qu'une école ne soit exclue abruptement de l'encadrement différencié, un mécanisme de lissage a été prévu sur six années.

Par ailleurs, chaque implantation bénéficiaire de l'encadrement différencié devra rédiger un Projet général d'Action d'Encadrement différencié (PGAED) définissant les objectifs poursuivis et l'ensemble des actions concrètes, notamment les actions pédagogiques complémentaires. ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ Lire à ce sujet le rapport de Commission présenté en séance plénière lors de l'examen du projet de décret (doc. 459 n°3, p. 9, bit.ly/2vIWsfE).



© Archive PROF/BWB/Jean-Michel Clajot

Les moyens de l'encadrement différencié permettent des actions pédagogiques complémentaires, comme ces ateliers phonologiques organisés en 2010 à Anderlecht.

Les travaux très techniques d'une équipe interuniversitaire ont permis d'améliorer la finesse de cet indice composite. Jusqu'à présent,

Des ateliers pédagogiques pour apprivoiser le Pacte

D'octobre à mars, l'Institut pour la formation en cours de carrière propose des ateliers pédagogiques sur des thèmes du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Ces ateliers pédagogiques ⁽¹⁾ s'inscrivent dans le cadre du processus participatif mis en place dès le lancement, en janvier 2015, du grand chantier de réforme de l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles ⁽²⁾.

Chaque fois, la journée débutera par une information sur le Pacte - origine, enjeux et dernières avancées. Cette information se basera aussi sur les synthèses des ateliers du Pacte qui ont été menés au cours des deux dernières années scolaires ⁽³⁾. Lors de chaque atelier, une personne-ressource du terrain viendra témoigner de ses pratiques et nourrir le débat. Et la synthèse de l'atelier, préparée avec les participants, sera transmise au(x) ministre(s) de l'Enseignement.

Ces ateliers, organisés à Bruxelles et dans les provinces de Namur, de Hainaut, de Liège et de Luxembourg, concerneront cinq thèmes.

1 L'enseignement maternel

Le partage d'idées et de pratiques sera centré sur la définition du référentiel de compétences, la détection des besoins spécifiques des enfants, l'accompagnement des élèves pour qui la maîtrise du français est un obstacle à l'apprentissage, le dossier d'accompagnement et le carnet de bord qui suivront l'élève durant toute sa scolarité.

2 Le tronc commun

Y seront abordés les compétences techniques et technologiques, le parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) que le Pacte prévoit de proposer de la 1^{re} maternelle à la 6^e ou 7^e secondaire, l'éducation au et par le numérique. La question plus spécifique de la réforme de l'enseignement qualifiant sera développée dans une autre formation proposée par l'IFC, La CPU en tant que démarche collective ⁽³⁾.

3 Le soutien et l'accompagnement de l'élève

Comment assurer la réussite de tous les élèves ? Comment mettre en œuvre le dispositif organisationnel remédiation, consolidation, dépassement (RCD) ? Comment évaluer, réduire le redoublement, gérer l'hétérogénéité des classes ? Voilà quelques-unes des questions mises en réflexion lors de ces ateliers.

4 L'école inclusive

L'accent sera mis sur le décroisement de l'enseignement ordinaire et du spécialisé, sur l'approche éducative de l'orientation, la prise en compte des besoins spécifiques des élèves, le rôle des CPMS...

5 L'évolution du métier d'enseignant

Cet atelier rassemblera les participants autour du dossier de développement professionnel de l'enseignant, sa formation continuée, sa posture dans l'école du 21^e siècle. L'accent sera mis, notamment, sur l'emploi du numérique à l'école. •

C. M.

⁽¹⁾ www.ifc.cfwb.be ; codes formation 418001701 à 418001705

⁽²⁾ Lire notamment le dossier de notre magazine de mars 2017 (*PROF* 33) disponible via www.enseignement.be/PROF

⁽³⁾ bit.ly/2x5oa1F et bit.ly/2vWzflB

Medconsult change d'adresse

La circulaire 6285 le précise : l'adresse sur le certificat médical agréé, destiné à Medconsult, l'organisme de contrôle des absences pour maladies du personnel enseignant et assimilé, a changé, et devient Boite postale 10018 à 1070 Bruxelles. Medconsult traitera encore jusqu'au 31 octobre les documents envoyés à l'ancienne adresse (57 rue des Chartreux à 1000 Bruxelles). www.adm.cfwb.be

Cours de 90 minutes : prolongation d'un an

Depuis la rentrée 2013, les établissements d'enseignement secondaire sont autorisés à organiser les cours en périodes de 45 minutes regroupées en plages de 90 minutes. Ce dispositif expérimental a notamment permis d'organiser des activités de remédiation ou de dépassement, des activités liées à un projet d'accrochage scolaire ou à l'orientation, ... Prévu jusqu'au 30 juin 2017, il a été prolongé d'un an. Un rapport d'évaluation du dispositif, par le Service général de l'Inspection, est attendu cet automne.

Formation d'instituteurs bilingues

La Haute École Francisco Ferrer et la Erasmushogeschool Brussel initient en 2017-2018 une nouvelle formation d'instituteurs primaires bilingues. Le programme de formation est adapté : programme d'échange avec les étudiants néerlandophones, stages en duo avec votre partenaire néerlandophone, activités culturelles, formation complémentaire sur l'enseignement en immersion. Il est complété d'une option axée sur le néerlandais et sa didactique. Et après les trois ans de ce bachelier, il est possible de suivre une année d'immersion au sein de la Erasmushogeschool. bit.ly/2uJeFTw

Le livre jeunesse s'expose au Salon Educ

Le Service général des Lettres et du Livre de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose des animations dans l'Espace Livre jeunesse du salon Educ, du 18 au 22 octobre.

Durant ces cinq jours, l'accent sera mis sur les ouvrages publiés grâce à une bourse de soutien en littérature de jeunesse, sur les livres de la sélection thématique *Sur la route* (lire ci-contre), sur la sélection 2017 du concours la *Petite Fureur*, sur les six plaquettes de nouvelles 2017. Ou encore sur la sélection *Littérature de jeunesse et citoyenneté*, sur les livres d'Anne Brouillard (Grand Prix triennal de Littérature de jeunesse), ou sur des ouvrages en langues régionales et des outils proposés par la Direction de la Langue française.

En outre, voici le programme des diverses animations.

> Mercredi 18 octobre

Présentation de *Bon...*, de Jeanne Ashbé (destiné aux tout-petits) et de *Picoti... Tous partis ?*, de Françoise Rogier (maternel), suivie d'un atelier d'exploitation, de lecture et de mises en réseau. Ces deux livres inédits sont diffusés gratuitement dans le cadre de la Fureur de lire et du Plan lecture, avec la collaboration de l'ONE et des bibliothèques. Contact : fureur-delire@cfwb.be ou 02/4133 607.

La « Grande Droguerie poétique » propose des ateliers de création poétique (pour enfants et enseignants) menés par son « Président Directeur Généreux », Dominique Maes. Au menu, une nouvelle série de « Produits Imaginaires » sur le thème de l'enseignement et de la pédagogie.

L'exposition *Sortie de joueur*, de Sophie Daxhelet, est un voyage dans les jungles du Douanier Rousseau et de New York. L'auteure-illustratrice animera un atelier avec des enfants d'une école de devoirs, avant des dédicaces.

> Jeudi 19 octobre

Présentation de *Ma Mamie en poésie*, livre numérique de François David, illustré par Elis Wilk, et qui aborde les thèmes de la vieillesse, de la maladie d'Alzheimer, des relations grand-parent/enfant. Avec leur éditrice Odile Flament (CotCotCot Éditions), ils répondront aux questions des élèves de 4^e, 5^e et 6^e primaire de l'École communale d'Orp-le-Grand, qui ont décortiqué le livre et en proposent leur(s) lecture(s) et prolongements artistiques ou livresques.

L'après-midi, Diane Sophie Couteau évoquera avec Pascal Lemaitre son livre *La fleur des marais*, et Elis Wilk animera un atelier autour de *Ma mamie en poésie*.

> Vendredi 20 octobre

Présentation par le Service général des lettres et du livre des outils destinés aux enseignants et autres professionnels du livre. Il y aura aussi deux ateliers jeux de langue avec Elis Wilk, Odile Flament et la Direction de la Langue française, l'un avec une classe de primaire et l'autre avec des bacheliers. Dans le cadre de *Sur la route*, la nouvelle sélection d'ouvrages de littérature jeunesse coordonnée par le SGLL, Christel Hertz proposera un atelier « kamishibai » à une classe de primaire.

> Samedi 21 octobre

Cindy Van Wilder, Katia Lanero Zamora, auteures de *l'imaginaires*, s'entretiendront avec et Erell Dognaux, bloggeuse des Communautés de lecteurs, ces nouvelles pratiques de lecture qui rencontrent beaucoup de succès auprès des jeunes lecteurs.

Programmes détaillé via www.litteraturedejeunesse.be •



François David et Elis Wilk, auteurs du livre animé *Ma Mamie en Poésie*, seront les invités d'honneur du Salon du livre jeunesse.

Le Fonds Victor encourage les 12-15 ans à lire

Passionné de lecture, Victor avait 13 ans quand il est mort. Ses parents ont créé un Fonds qui s'associe à la Fureur de lire pour financer des projets encourageant les 12-15 ans à lire.

Le Fonds Victor, géré par la Fondation Roi Baudouin et soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, veut participer à une démarche active, ludique et rayonnante en faveur de la lecture. Il s'est associé à la *Fureur de lire* pour diffuser son appel à projets ayant pour objet l'encouragement à la lecture chez les élèves du 1^{er} degré secondaire.

Trois projets au moins seront récompensés (maximum 2 000 €) parmi les candidatures. Les projets peuvent concerner une ou plusieurs classes d'un même établissement ou même de plusieurs établissements. Ils s'orienteront vers la mise en œuvre d'une réalisation concrète autour de la lecture. L'essentiel est de développer ou de renforcer le plaisir de lire !

Porté par un enseignant ou un directeur, le projet doit comporter au moins un partenaire culturel extérieur à l'école et impliquer les élèves dans une approche créative de

la lecture (quel que soit le genre considéré) en proposant des réalisations concrètes (mise en voix de textes, ateliers d'écriture,...). Enfin, le dossier doit comporter un budget détaillé.

Formulaire en ligne (via bit.ly/2vGOS3P) à envoyer à plan.lecture@cfwb.be avant le vendredi 29 septembre (mentionner en objet « Appel Fonds Victor »). Les lauréats seront annoncés à l'occasion de la *Fureur de lire* (11-15 octobre) et présentés aussi lors de la « Journée Victor », en avril 2018, au domaine provincial de Chevetogne. •



En souvenir de Victor, passionné de lecture, un appel à projets est lancé à destination du 1^{er} degré du secondaire.

D.C.

⁽¹⁾ On peut s'inspirer d'exemples de projets réalisés en 2016 dans le cadre du Plan Lecture (bit.ly/2vGOS3P)

Sur la route

La sélection thématique 2017 *Sur la route* propose 190 livres de jeunesse sur le thème de la route, du voyage, de l'exil, des migrations...



Les livres, répartis en six niveaux de lecture (selon l'âge), s'accompagnent d'une notice bibliographique et d'un résumé critique.

On trouve aussi le portrait de l'illustrateur de la publication, des mini-portraits d'auteurs-illustrateurs belges, des articles sur le traitement du thème dans la littérature de jeunesse, et encore diverses expériences et témoignages de lecture sur la route ici et ailleurs, ou des focus sur des collections...

Cette sélection est le fruit du travail de la Commission jeunesse du Service général Lettres et Livre, composée d'une vingtaine de professionnels spécialisés du secteur jeunesse. Elle est accompagnée d'une exposition itinérante (composée de six malles de livres) mise gratuitement à la disposition des bibliothécaires, enseignants, animateurs et autres médiateurs du livre (réservation via jean-luc.capelle@cfwb.be, 067 / 893 594, ou auprès des bibliothèques participantes).

La version imprimée sera disponible au Salon Educ (5 €). On peut déjà la télécharger gratuitement via www.litteraturedejeunesse.be (onglet Je suis enseignant) où d'autres sélections et expositions sont présentées.

La Petite Fureur

Dans le cadre de la *Fureur de lire*, un concours *Petite Fureur 2017* est destiné aux 3-13 ans, et se clôture le 1^{er} mars 2018 (remise des prix le 5 mai à la Bibliothèque Royale de Belgique).

Avec un enseignant, éducateur, bibliothécaire... ou même en famille, les enfants sont invités à créer (seul, ou par groupe, classe,...) des créations (en deux dimensions uniquement) à partir d'une sélection d'ouvrages.

Cette liste de livres est disponible via www.fureurdelire.cfwb.be (> Petite Fureur 2017), et on peut solliciter des chèques lire pour en acheter en librairie labellisée, via fureurdelire@cfwb.be.

Dans la peau d'un élève « dys »

Depuis 2014, l'orthopédagogue Perrine Bigot permet aux visiteurs du Salon Educ de se mettre dans la peau d'élèves à besoins spécifiques.

À Charleroi du 18 au 22 octobre

Le Salon Educ, au sein duquel figure le Salon du livre jeunesse, se tient à Charleroi Expo du 18 au 22 octobre. Ses thèmes 2017 ? « J'adore les maths » ; la classe inversée ; le livre jeunesse, un merveilleux outil d'apprentissage ; pour une classe attentive, la pleine conscience ; (réussir à) enseigner à toute la classe ; « tableau interactif, même pas peur ».

Du 18 au 20 octobre, le Salon Educdir s'adresse spécifiquement aux directions. Et comme d'habitude, des journées spéciales concentrent des activités/animations destinées à des publics spécifiques.

Des services de la Fédération Wallonie-Bruxelles seront présents, notamment Carte PROF et le Service général des Lettres et du Livre (lire en page 16).

www.salon-education.be

Depuis le Salon Educ 2014, Perrine Bigot, orthopédagogue, anime des ateliers de sensibilisation aux troubles « dys ». Ce sera à nouveau le cas du 18 au 22 octobre, à Charleroi Expo. Explications.

PROF : Quels types de besoins spécifiques abordez-vous ?

Perrine Bigot : Chaque jour, j'anime quatre ou cinq ateliers, centrés sur la dyslexie, la dysorthographe/dysgraphie, la dyscalculie, les troubles déficitaires de l'attention et le haut potentiel.

Comment se déroulent les ateliers ?

Ils durent entre 20 et 30 minutes, et peuvent accueillir une cinquantaine de personnes. Je commence par un rapide point théorique, puis je mets les participants en situation. Comme il n'y a ni inscription ni réservation, il faut vraiment insister pour que les participants soient là dès le début, pour en profiter pleinement !

En une demi-heure, on ne peut pas faire le tour de la question !

Je suis persuadée que pour bien accompagner les enfants à besoins spécifiques, il faut les comprendre. Et pour bien les comprendre, il faut se mettre dans leur peau ! C'est pour ça qu'en moins de trente minutes, j'essaie d'apporter un petit bagage théorique, et surtout du ressenti. Mais ce n'est clairement qu'une mise en bouche.

À la suite de ces ateliers, j'ai énormément de demandes d'enseignants, futurs enseignants ou directions, pour intervenir dans les écoles. Au début je venais donner une conférence d'une heure/une heure et demie. Mais les mots, ça ne suffit pas ! Il faut vivre la situation...

Comment faites-vous pour mettre les participants en situation ?

Je trouve une stratégie pour qu'ils soient désarçonnés par rapport à leurs compétences. Dans les troubles « dys », il y a un problème d'automatisation de quelque chose. Pour ceux qui n'ont pas de trouble, ce « quelque chose » est effectué sans qu'il faille y penser.

Dans les ateliers, je mets les participants dans une situation telle qu'ils ont besoin d'une énorme concentration pour exécuter une tâche, et je leur fais faire plusieurs tâches simultanément. Ils se rendent assez rapidement compte que la double tâche est difficile pour tout le monde, « dys » ou pas !

Les tâches sont évidemment fonction de l'atelier. Par exemple écrire de la main gauche alors qu'on est droitier...



Durant le Salon Educ, Perrine Bigot, orthopédagogue, anime des ateliers permettant de ressentir ce que vivent les élèves « dys », « TDA » ou HP.

Constatez-vous une évolution dans la prise en compte des besoins spécifiques ?

Je remarque de plus en plus d'intérêt. On en parle souvent. Et on me demande très souvent des conseils pour des outils. Des outils, c'est chouette. La volonté d'aider y est. Mais avant de se focaliser sur les outils, est-ce qu'on a compris ce que vivent les élèves à besoins spécifiques ? Je crois que c'est indispensable pour les accompagner avec bienveillance... ●

Propos recueillis par **Didier CATTEAU**

La Belgian Railways Competition défie les techniciens

Des concours, comme celui de la SNCB, permettent aux élèves du qualifiant de se mesurer à des défis réels.

Gare du Nord à Bruxelles, 16h20. Les navetteurs pour La Louvière-Binche montent dans des M6 grises et rouges et d'autres descendent sur le quai. Des caméras stroboscopiques comptabilisent les entrées et sorties de passagers. Et des bornes automates scannent et valident les tickets via un QR code. Le couplage des deux applications permet à une équipe de contrôleurs de connaître le nombre de passagers et la proportion de fraudeurs en temps réel, et d'effectuer un contrôle à la Gare du Midi dans ce train-là plutôt que dans un autre.

Fiction ou réalité ?

C'est la description que font Roger Radoux, Christophe Baldowijns, et François Capras (trois professeurs de cours techniques de l'Athénée royal à Ans) d'un projet réalisé par trois élèves de 6^e professionnelle électricien installateur-monteur et de 6^e qualification électricien automaticien, dans le cadre du concours BERT (pour Belgian Railways competition for Technicians)⁽¹⁾. Pour sa première participation, l'équipe ansoise a obtenu le 3^e prix. « Et elle a été remarquée, explique M. Radoux, parce qu'elle est allée plus loin que le défi de comptabiliser les voyageurs ».

« Nous adorons les concours, explique M. Baldowijns, auxquels nous participons avec le soutien de la direction, et la collaboration de nos collègues des cours généraux ou d'autres cours techniques ». Par exemple, l'installateur-monteur a dessiné les plans de la borne, que des menuisiers ont réalisée en bois. « L'esprit d'équipe est très utile pour les techniciens ».

Et le programme ? M. Baldowijns : « Les compétences nécessaires aux concours sont souvent prescrites par le programme et évaluables en épreuve de qualification. Sinon, c'est un dépassement. Pour nous offrir ce luxe, nous voyons davantage de bases en 5^e ».

Mais cela demande des efforts et du temps. M. Radoux : « On ne compte plus. Par exemple, nous avons acheté un scanner avec la subvention de la SNCB, l'aide de l'école et de la firme Siemens. Il nous a fallu quatre jours pour le décoriquer à deux avant de faire le relai vers les élèves ».



Avec leur collègue François Capras et leurs élèves, Roger Radoux et Christophe Baldowijns ont participé au concours de la SNCB. Et s'y réinscriront

Les bénéfiques

Selon M. Radoux, par ce concours, la SNCB se fait connaître comme employeur. « Quant aux enseignants, cela apporte de la cohésion, de la variation dans l'enseignement, de la comparaison avec les niveaux des autres écoles. Et aux élèves de la créativité, la gestion de la pression, et de la motivation. Cela améliore leurs résultats scolaires ». Il va plus loin : « Il y a dix ans, il fallait les tirer. Pour les concours, ils viennent travailler le mercredi après-midi. Nos sections font le plein... Les autres sections techniques s'inscrivent aussi à des concours. Bref, nous participerons à BERT l'an prochain »⁽²⁾.

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ bit.ly/2vH33nX. Voir aussi la chaîne « Roger Radoux » sur YouTube.

⁽²⁾ Séance d'inscription le 11 octobre (13h30) à Train@Rail, gare de Bruxelles-Central. Infos : justine.bothy@hr-rail.be – 02 / 525 43 23.

Ma vie en 2030

La SNCB organise du 11 septembre au 10 novembre un concours destiné aux écoles primaires. Les élèves devront exprimer par une photo, un texte, une chanson... comment ils imaginent leur quotidien en 2030. La classe gagnante recevra une B-Excursion (train + entrée) pour l'expo *J'aurai 20 ans en 2030* (lire à ce sujet en page 44). bit.ly/2uWk4rm

Attention, danger

The Box est un conteneur qui permet à Infrabel de sensibiliser les élèves du secondaire aux comportements à adopter aux abords des voies ferrées. Ils sont immergés dans une réalité virtuelle (lunettes 360°, sol vibrant...) et vivent l'histoire d'un jeune qui se risque à traverser les voies. Les écoles situées à proximité d'une gare ou d'un passage à niveau peuvent réserver The Box.

www.infrabel.be/fr/enseignement-secondaire

Visite d'ateliers

Les classes de dernière année de l'enseignement professionnel et technique ou de l'enseignement technique supérieur sont invitées à visiter (gratuitement) un des ateliers de la SNCB (Schaerbeek, Kinkempois, Charleroi, Stockem ou Salzinnes), pour y découvrir les métiers techniques du rail.

bit.ly/2wljFCe

XperiBIRD.be, saison 2 !

Le projet XperiBIRD.be se poursuit en 2017-2018 : deux-cents écoles vont pouvoir recevoir un nichoir connecté et suivre la nidification des mésanges.

Lorsqu'un oiseau niche près d'une école, les enfants sont naturellement curieux. Y aura-t-il des œufs ? Combien ? Quand vont-ils éclore ? Cette curiosité est la force motrice à l'origine de XperiBIRD.be, le projet scientifique participatif et novateur lancé l'année passée par le Muséum des Sciences Naturelles et Google.org.

Des classes d'élèves âgés entre 10 et 14 ans reçoivent gratuitement un kit contenant un

nichoir à mésanges équipé d'une caméra contrôlée par un nano-ordinateur. Leur mission : recueillir des données scientifiques sur la nidification des mésanges et partager ces données, ainsi que des photos, vidéos, expériences et questions sur le site XperiBIRD.be.

XperiBIRD.be est un véritable projet scientifique citoyen : la grande quantité de données collectées par les écoles à travers toute la Belgique sera valorisée par les scientifiques de l'Institut royal des Sciences naturelles, qui pourront étudier l'impact de différents facteurs sur la nidification, notamment le réchauffement climatique.

En outre, ce projet permet aux jeunes de développer leurs compétences numériques et de comprendre la méthodologie scientifique de manière récréative.

L'aventure continuera de plus belle en 2017-2018 : deux-cents nouveaux kits d'observation seront distribués ! Curieux ? Envie d'inscrire votre classe ? Toutes les infos sur www.xperibird.be. •

D. C.



Les classes candidates reçoivent un kit contenant un nichoir à mésanges équipé d'une caméra contrôlée par un nano-ordinateur.

Centres de Technologies Avancées : qui fait quoi ?

Initié en 2006, le déploiement des trente Centres de Technologies Avancées (CTA) est terminé. Leur fonctionnement a été actualisé par de nouveaux accords de coopération entre institutions communautaires et régionales francophones (en 2014 et en 2016) et par un nouveau décret du 11 avril 2014.

Les CTA accueillent ainsi de nouveaux publics (élèves et enseignants de technique de transition, du spécialisé de forme 3, des universités ; apprenants et formateurs IFAPME/EFP). Ils réservent au minimum 15 % des formations

aux demandeurs d'emploi. Le Gouvernement doit fixer les modèles de conventions pour l'accueil des publics, de rapport d'activités et de ROI ainsi que le nombre de jours de formation à réserver aux utilisateurs. Et il se donne la possibilité de labelliser six nouveaux CTA...

La circulaire 6308 (www.adm.cfwb.be) rassemble toutes les informations et modalités utiles à la bonne gestion d'un CTA, et précise les droits et obligations de chacun. •

Pa. D.

Des nouvelles des évaluations externes

Les résultats des élèves au CEB sont connus ; ceux du CE1D et du CESS vont l'être et les dates des évaluations externes non certificatives ont été fixées.

Sur les 49 706 élèves de 6^e primaire qui ont participé, en juin, à l'épreuve externe commune du CEB en Fédération Wallonie-Bruxelles, 42 500 l'ont réussie, soit 85,5 % Ils étaient 91,18 % l'an dernier. La moyenne en français s'établit à 70,32 %, celle de mathématiques à 70,73 % et celle d'éveil (histoire, géographie et sciences) à 74,66 %.

Ce taux de réussite est le plus bas des huit dernières années et la baisse se marque dans les trois disciplines. Le Service général de l'Inspection et la Direction des Évaluations externes du Service général du Pilotage du système éducatif analysent ces résultats de manière détaillée pour déceler les causes de cette baisse de niveau des élèves à l'épreuve commune qui donne accès à la 1^{re} secondaire commune.

Ces chiffres ne tiennent cependant pas compte des élèves qui ont obtenu le CEB après une délibération du conseil de classe, sur la base des résultats des deux dernières années scolaires. Les chiffres définitifs (tenant compte de la réussite à l'épreuve, des délibérations des écoles et des résultats des

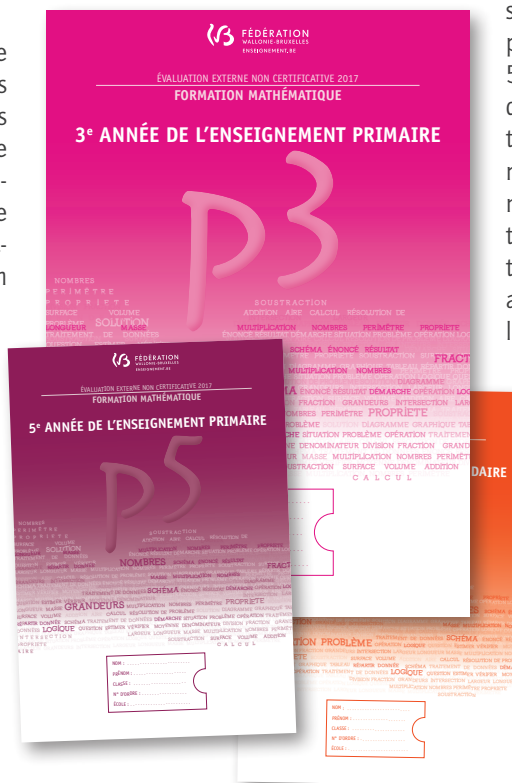
recours) se trouvent depuis le 4 septembre sur www.enseignement.be. Quant aux résultats du CE1D et du CESS, ils seront disponibles le 18 septembre.

Des évaluations externes en maths en octobre

Cette année, les évaluations externes non certificatives porteront sur les mathématiques pour les élèves de 3^e, 5^e primaire, 4^e secondaire de section de transition (enseignement général, technique et artistique de transition). La passation de ces épreuves aura lieu au cours de la semaine du 9 au 13 octobre et, en cas d'impossibilité matérielle, durant la semaine suivante. Les corrections devront être clôturées pour le 20 octobre.

Ajoutons que les pistes didactiques relatives aux évaluations externes non certificatives de 2016-2017, concernant la lecture et la production d'écrit, seront distribuées dans les écoles en septembre 2017. •

C. M.



Contre le radicalisme violent

Le Centre de Ressources et d'Appui pour la prévention des extrémismes et des radicalismes violents propose deux nouvelles ressources.

- Le film documentaire *Les Invisibles* (52 minutes), réalisé par Vidéo Éducation Permanente, est riche de témoignages invitant au dialogue sur les départs de jeunes en Syrie. Il s'accompagne de propositions d'animations. Objectif : permettre aux enseignants et animateurs sensibilisés à cette thématique de proposer réflexions et débats pour ouvrir, écouter, travailler la parole avec des jeunes à partir de 12 ans, avec des groupes de parole incluant les familles, ou au sein de groupes de réflexion d'enseignants, éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux... DVD et cahier pédagogique disponibles sur demande à extremismes-violents@cfwb.be (0800 / 11172).

- Un dossier pédagogique accompagne la pièce *Lettres à Nour*, de Rachid Benzine. Coordonné par l'auteur, il donne aux enseignants du 3^e degré secondaire des ressources historiques, géopolitiques, philosophiques, rhétoriques pour réfléchir au phénomène de radicalisation. Il est accessible sur le site www.extremismes-violents.be > outils > s'outiller

Un an de « classes de paix » dans toute l'école

Après un an de « classes de paix » à raison d'une heure par semaine, de la 2^e maternelle à la 6^e primaire, l'école fondamentale Notre-Dame, à La Hulpe, a décidé de rempiler.

Ce qu'il faut pour une bonne médiation des conflits ? « *De l'écoute active* », lâche cette élève de... 8 ans. Waouw ! Nous sommes fin juin, à l'école fondamentale Notre-Dame, à La Hulpe. C'est l'avant-dernière « *classe de paix* » de l'année 2016-2017 pour ces élèves de 2^e primaire.

à l'écoute active, ingrédient vital pour une médiation apaisante.

Une fois par semaine dans chacune des 14 classes

Durant toute l'année, Morgane a animé un atelier par semaine dans chacune des qua-



Les quatorze classes de l'école la hulpoise ont bénéficié d'une heure d'animation par semaine, avec « Madame Morgane », de l'ASBL Éducation globale et développement.

Animatrice au sein de l'ASBL Éducation globale et développement ⁽¹⁾, Morgane Mortier, surnommée « Madame de la Paix », accompagne la classe depuis le début de l'année scolaire, à raison d'une heure par semaine.

Après une mise en train par un jeu de ballon coopératif, les enfants reprennent leur réflexion sur la résolution de conflits. Dans un jeu de rôles assez comique, Morgane joue la médiatrice après une dispute entre deux copains de classe, chacun d'eux se justifiant sans entendre l'autre... D'où cet appel

torze classes de l'école, depuis la 2^e maternelle jusqu'à la 6^e primaire. Cette implication de toute l'équipe pédagogique, de tous les titulaires de classes, a valu à l'école le label « École de la Paix » délivré pour la première fois par l'ASBL, active dans ce domaine depuis plus de dix ans. Et l'école poursuivra le projet cette année 2017-2018.

Bernadette Defrenne, directrice : « *On travaillait depuis longtemps sur cette question des conflits, par des gestes quotidiens, mais nous avons souhaité amplifier notre action* ». Lors de la cérémonie de remise du label, M^{me} Defrenne a insisté sur l'implication des enseignants, qui ont collaboré étroitement avec « Madame de la Paix », sur l'investissement des enfants bien sûr, mais aussi de leurs

Rien à faire, rien à perdre

Le Délégué général aux Droits de l'enfant et son équipe jouent un spectacle-débat sur la radicalisation.

parents. Car chaque atelier se prolongeait par un défi individuel à relever dans ou hors de l'école...

Apprendre à devenir médiateur

Coordinatrice d'Éducation globale et développement, Christine Jaminon précise que les quatre animatrices des classes de paix ont accompagné une quinzaine d'écoles de tous réseaux, en 2016-2017. « *Le programme aborde cinq thématiques, détaille-t-elle : l'amitié, les émotions (comment les préciser et les identifier, chez soi et chez les autres), les valeurs (ce qui permet de découvrir des valeurs universelles), la résolution de conflits (apprendre à devenir médiateur) et la citoyenneté mondiale* ».

Pluraliste, l'ASBL, reconnue et subventionnée comme organisation de jeunesse, affiche « *la volonté, dans un monde où se côtoie la diversité, de voir tout ce qui nous rassemble* ». Outre les classes de paix, l'ASBL organise des « ateliers créatifs de la paix », en extrascolaire, et des formations, notamment pour le personnel d'accueil (garderies, temps de midi, récréations), parce qu'il est important que les adultes entourant les élèves adoptent tous des attitudes et réflexes en phase avec ce qui se dit en classe de paix... ●

Didier CATTEAU

⁽¹⁾ www.peaceducation.org

En avril, on comptait dix jeunes (8 garçons et 2 filles) arrêtés avant leur départ vers la Syrie et placés en institution publique de protection de la jeunesse (IPPJ). Le spectacle-débat *Rien à faire, rien à perdre*, traite de la radicalisation. Il se jouait en mai au Ruche-Théâtre, à Marcinelle devant 120 élèves de l'Institut Saint-Joseph, de Charleroi.

Le spectacle est né de témoignages de jeunes radicalisés recueillis par le Délégué général aux Droits de l'enfant, Bernard De Vos, et son équipe ⁽¹⁾. Dans un premier temps, avec l'aide de la sociologue Isabelle Seret, ils ont récolté des récits de vie, présentés sous forme de vidéos. Ensuite, ils ont écrit des scènes à partir des réactions des adultes recueillies dans le cadre de leur travail : parents, professeurs, policiers,... Enfin, ils jouent ce spectacle mixte, mis en scène par le Théâtre du Campus.

Un spectacle...

« *Un véritable team-building*, explique M. De Vos. *Il nous a amenés à re-réfléchir sur le thème et à le jouer. Cette situation nous rend plus vulnérables – nous ne sommes pas acteurs professionnels – mais elle nous met en contact direct avec un nombre important de jeunes, et nous permet de les écouter* ».

La pièce montre que si les adultes se posent les mauvaises questions, ils n'auront pas de bonnes réponses. Elle ne vise pas à les donner, mais plutôt à susciter le dialogue.

... prolongé par un débat

Des questions, les spectateurs en avaient. « *Pourquoi enfermer en IPPJ un jeune qui n'a eu que l'intention de partir ?* », « *Comment un mineur peut-il quitter le territoire sans autorisation parentale ?* », « *Les jeunes radicalisés ont-ils témoigné facilement ?* »... Et les acteurs apportaient des éléments de réponse en direct.

Ce thème interpelle aussi fortement les enseignants. « *Nous avons eu des inquiétudes chez un jeune*, explique Chantal Gilon, directrice-adjointe à Saint-Joseph. *Les enseignants craignent ce sujet délicat pour lequel ils sont peu outillés. La pièce, à laquelle les jeunes se*



Bernard De Vos et son équipe sur les planches, au contact direct des élèves.

sont identifiés aujourd'hui, et les outils qui l'accompagnent sur le site du Délégué général, sont une bonne entrée en matière ».

Cette pièce sera rejouée en novembre, puis reprise dans le catalogue du Théâtre du Campus ⁽²⁾. Qu'en attendent M. De Vos et son équipe ? « *On veut lever le tabou et que la discussion puisse continuer ailleurs. Les jeunes radicalisés ont beaucoup d'ambition, mais ont choisi de mauvais chemins ou rencontré des adultes manipulateurs. Mais leurs intentions ne sont pas si mauvaises que cela. Cela force à la réflexion sur la société et sur les réponses qu'elle apporte à ces jeunes* ».

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ www.dqde.cfwb.be (> Rien à faire, rien à perdre)

⁽²⁾ www.compagnieducampus.com

Gratuité scolaire : des chiffres pour outiller le Pacte d'Excellence

L'enquête 2016-2017 de la Ligue des Familles sur les couts scolaires offre des balises au Pacte pour un Enseignement d'excellence pour atteindre progressivement la gratuité des frais scolaires.



© Fotolia/Kuamick

Une tradition vieille de quatorze ans, cette enquête menée par la Ligue des Familles auprès des parents, sur les frais liés à la rentrée scolaire, nécessaires à la participation des élèves aux activités d'enseignement, ainsi que sur le cout de la garderie, de la cantine, des sorties et voyages scolaires.

Cette fois, l'enquête 2016-2017 a bénéficié de l'aide financière de la Ministre de l'Éducation, dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence qui réclamait une objectivation du cout demandé aux familles. Cela a permis à la Ligue d'effectuer, au cours de l'année écoulée, une enquête quantitative auprès de quelque 1 400 parents représentant au total 1 973 enfants de la maternelle au secondaire, à Bruxelles et en Wallonie. Parallèlement, elle a mené une vingtaine d'entretiens avec des directeurs d'écoles de tous les réseaux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les résultats ? ⁽¹⁾ L'enquête montre, notamment, qu'une minorité de familles n'a pas de frais liés à la rentrée scolaire : 18 % pour les enfants du maternel et 7 % dans le primaire. Et que le matériel usuel (bics, classeurs...) occasionne des frais croissants au fil de la scolarité (lire notre infographie). Dans le secondaire, et en particulier dans le qualifiant, près d'un tiers des parents doivent déboursier entre 100 et 299 € pour équiper leurs enfants en matériel.

Plus globalement, l'enquête montre que pour un parent sur douze, le paiement des frais scolaires est source de difficultés. 23 % doivent faire appel à la solidarité familiale pour faire face à certaines dépenses scolaires.

L'étude note aussi que seuls 35 % des parents interrogés connaissent la législation sur les frais scolaires ⁽²⁾. Elle pointe aussi des évolutions positives : une majorité de paiements (pour la cantine, les sorties scolaires...) se font par virement bancaire et non plus en argent liquide remis par l'enfant à l'enseignant. Et si le décompte périodique fourni obligatoirement aux parents alourdit la charge administrative des directions, il donne aux familles une meilleure vue sur le détail des frais demandés par l'école.

De quoi outiller les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Celui-ci prévoit d'instaurer progressivement la gratuité à l'école, par niveau d'études et types de frais (d'abord, les frais liés aux activités d'enseignement). Elle s'appliquera à l'enseignement maternel à partir de 2018 pour s'élargir ensuite aux classes primaires, puis secondaires, avec un budget annuel de 10 millions d'euros en vitesse de croisière. ●

Catherine MOREAU

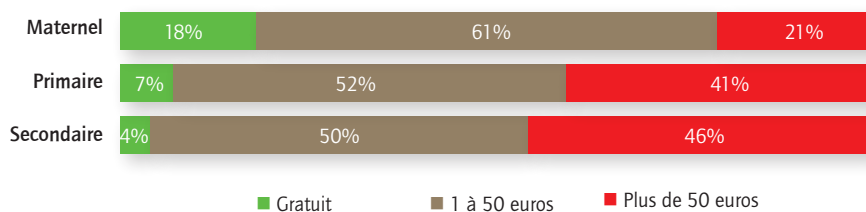
⁽¹⁾ bit.ly/2vrd4Ce

⁽²⁾ www.enseignement.be/index.php?page=26777

⁽³⁾ www.pactedexcellence.be

Les frais de matériel usuel lors de la rentrée scolaire

À ces frais s'ajoutent ceux des cours de sport et, dans le secondaire qualifiant, de pratique professionnelle.



Source : F. Bertrand, C. Daron, I. Haumont, *Le coût privé de l'élève en Fédération Wallonie-Bruxelles - Rapport d'enquête : année scolaire 2016-2017*, Service Etudes et Action politique de la Ligue des familles, 2017

Habiter sa classe

Un appel à projets amène de jeunes wallons à réfléchir et planifier une restauration de local scolaire.

Le professeur de cours techniques Philippe Thirionet et la 2^e complémentaire (S) de l'Institut provincial d'enseignement agronomique, à La Reid, ont été sélectionnés dans le cadre du challenge *Habiter sa classe* 2016-2017.

Conçu et soutenu par Constructiv (anciennement Fonds de formation de la Construction), le CFFUL (unité d'appui pédagogique de l'Université de Liège) et l'unité d'Architecture et Climat de l'Université catholique de Louvain, cet appel à projets s'adresse aux classes du 1^{er} degré secondaire en Wallonie⁽¹⁾. Le but ? Améliorer un local de son école et par là le bien-être des élèves.

l'enseignant. Ensuite, ils ont complété une série de fiches de diagnostic et décelé deux problèmes : le local a des parois en bois, vitre, alu, qui réverbèrent et amplifient trop le son ; et le sol défraîchi rejette de la poussière.

Réfléchir...

S'entame alors la réflexion pour trouver des solutions peu coûteuses. « Pour insonoriser, on peut utiliser des cartons à œufs. Pour peindre le sol, on peut utiliser des fonds de pots... ». Ensuite, le groupe a planifié la récolte de matériaux et les séances de travail. En février, mars, les élèves ont cherché dans leurs greniers, leurs remises. Ils ont écumé les magasins de bricolage et de peinture pour ramener des invendus. Et en avril, mai, pendant leurs heures d'éducation à la technologie, ils ont peint le sol du local en différentes couleurs, en suivant les consignes techniques et le cahier des charges vus au cours.

« Il faut les aiguiller, explique M. Thirionet. Ils sont peu autonomes, manquent de confiance, mais ils se sont pris au jeu ». Ils n'ont pas eu le temps de réaliser l'insonorisation. Ce n'est que partie remise, pour la prochaine année scolaire.

Partants pour l'an prochain

« Ce projet a accroché mes élèves de 2^e S, conclut M. Thirionet en guise de bilan. Il les a poussés à réfléchir, à trouver des solutions, les mettre en pratique, avec débrouillardise et créativité. Nous serons candidats au nouvel appel à projets, d'autant plus que les idées fusent : une fresque sur le sol, une fresque murale dans le champ de vision de la fenêtre du local ».

Patrick DELMÉE

Coaches « climat »

De mars à décembre, le Service fédéral Changements climatiques, en partenariat avec GoodPlanet, mettra dix coaches « climat » à la disposition des classes de secondaire (plutôt le 3^e degré) qui le souhaitent, pour informer les élèves sur les enjeux des changements climatiques, et les inviter à s'engager dans le débat sur la transition vers une société bas carbone d'ici 2050.

www.goodplanet.be/coachclimat

Mesurer la qualité de l'air

Greenpeace lance une campagne relative à la qualité de l'air dans des écoles, pendant quatre semaines, en novembre-décembre. Les écoles volontaires recevront un kit permettant de mesurer la concentration de l'air en dioxyde d'azote. Un outil pédagogique destiné aux classes de 4^e, 5^e et 6^e primaire sera aussi mis à disposition des écoles. Appel est donc lancé aux directions d'écoles, et aux enseignants désireux de se lancer dans cette campagne (avec l'accord de leur direction). Info : airpropre@greenpeace.be.

Mon projet éco-solaire

Envie de réaliser un projet solidaire et d'initier vos élèves (principalement du 3^e degré secondaire) aux principes du développement durable ? Avec un accompagnement ? Inscrivez-vous avant le 15 septembre à *Mon projet éco-solaire*, l'appel à projets organisé par Éducation et formation au développement durable et Autre Terre. bit.ly/3wdSzLO



L'appel à projets est reconduit en 2017-2018.

M. Thirionet : « Notre projet s'est centré sur un atelier technique où se déroule le cours d'éducation par la technologie de la 2^e S ». Il a été accompagné par un facilitateur de la Wallonie.

Observer, mesurer...

Première étape en février dernier : les élèves ont réalisé un audit pour déterminer les sources d'inconfort quant à la température, l'acoustique, le visuel, l'air et la qualité générale de vie. « Avec divers appareils de mesure mis à disposition par le facilitateur, ils ont pu déterminer les caractéristiques du son, de la luminosité, de la température... », explique

⁽¹⁾ Il a soutenu les réalisations de dix écoles en 2016-2017 et est reconduit en 2017-2018. Inscriptions pour fin novembre. Contact : 04 / 366 22 68 ou jean-marc.guillemeau@ulg.ac.be - www.habittersaclasse.be

Quartz de la chanson

Ce concours propose aux classes des 2^e et 3^e degrés secondaires d'explorer l'univers musical, en particulier de la chanson d'expression française. Outre le prix à l'artiste-interprète lauréat (parmi une présélection), un prix va au meilleur projet de pochette de disque créé par une classe et un autre à un enseignant pour une exploitation originale de sa participation au concours avec sa classe. Inscriptions avant le 31 décembre. www.culture-enseignement.be (> Les Quartz de la Chanson).

Carnets d'identités

Comment vivons-nous un an après les attentats de Bruxelles ? Pendant une semaine, des chercheurs de l'ULB ont partagé leurs analyses critiques dans *Carnets d'identités*, dossier diffusé par *Le Soir* (bit.ly/2mZoZ75), qui est une mise en perspective scientifique, au-delà des clichés. Ils ont aussi réalisé des capsules d'animation sur la construction des identités culturelles (bit.ly/2pAAjem).

Mathalis

Déclinaison de la Maison des Maths ouverte à Quaregnon en 2015, Mathalis s'ouvrira le 8 janvier, à Liège. Elle s'adressera d'abord, en semaine, aux classes maternelles et primaires. Hors temps scolaire, « ani-math-ions » proposées aux plus grands et aux adultes, dont une exposition mêlant arts et mathématiques.

Prix des lycéens de littérature

Today we live, d'Emmanuelle Pirotte, a reçu le *Prix des lycéens de littérature* organisé par la Cellule Culture-Enseignement. Les 3 400 adolescents impliqués via leurs enseignants ont effectué leur choix parmi une sélection de romans d'auteurs qu'ils ont pu rencontrer. Dans *Today we live*, sur fond de Seconde Guerre mondiale, deux personnages principaux hors-norme côtoient des gens ordinaires placés dans des circonstances extraordinaires...

Rencontres pour faire apprendre

Gratuites et ouvertes à tous, les Rencontres pour faire apprendre sont organisées le samedi matin par le Service des Sciences de l'Éducation de l'ULB, à Bruxelles. Un débat suit l'exposé d'un spécialiste. Voici le programme 2017-2018. Inscription préalable pour les groupes de plus de dix personnes ⁽¹⁾.

24 février « Les prérequis : les élèves apprennent-ils toujours dans l'ordre prévu ? », par Bernard Rey, professeur de sciences de l'éducation à l'ULB, et Sylvie Van Lint, docteure en sciences de l'éducation, chercheuse à l'ULB et maître-assistante dans les Hautes Écoles Galilée et Debré.



En avril, il sera question de la démarche d'investigation au cours de sciences.

14 octobre « Que faire avec le Pacte d'excellence ? Comment l'investir pour réduire les inégalités ? », par Jacques Cornet, président du mouvement sociopédagogique ChanGements pour l'égalité, qui a également présidé le groupe de travail « nouveaux contenus » pour le Pacte.

18 novembre « Comment les élèves se positionnent-ils quand les savoirs enseignés mettent en question ce qu'ils croient savoir ? », par Coralie Delhaye, docteur et chercheuse en sciences de l'éducation, formatrice d'étudiants à l'ULB et à l'UCL, et conseillère en pédagogie numérique au Centre d'enseignement supérieur, de promotion et de formation continuée en Brabant wallon.

27 janvier « L'éducation nouvelle : une réalité composite ? », par Elsa Roland, docteure, chercheuse en sciences de l'éducation, qui travaille sur la généalogie des dispositifs éducatifs en Belgique du XIV^e au XX^e siècle.

24 mars « (re-)Qualifier le qualifiant ? Constats et perspectives... », par Dominique Ricard, directeur de l'Institut national de radioélectricité et cinématographie (INRACI).

21 avril « Le développement de la démarche d'investigation dans les cours de sciences : enjeux et conséquences didactiques », par Jean-François Poncelet. Agrégé en biologie, doctorant à l'unité de didactique de la biologie de l'ULB, M. Poncelet travaille plus particulièrement sur les questions de l'enseignement de la théorie de l'évolution au primaire et au secondaire. Il est aussi maître-assistant en didactique des sciences aux Hautes Écoles Galilée et Léonard de Vinci. ●

⁽¹⁾ Michel Staszewski (mstaszew@ulb.ac.be) ou Nathalie Terendij (Nathalie.Terendij@ulb.ac.be, 02/650 54 62). bit.ly/2tAEpoy

Des formules de physique aux projets concrets

Le Prix Reine Paola pour l'Enseignement 2016-2017 a récompensé les Projets technologiques par et pour les jeunes, menés par Cédric Vanhoolandt à Nivelles.

Une fusée à eau, une lunette astronomique, une radio captant des ondes moyennes, une machine électrostatique... Plutôt variés, les projets construits par les élèves de 5^e et 6^e secondaire Sciences appliquées de l'Institut du Sacré-Cœur, à Nivelles.

Cédric Vanhoolandt, leur professeur de physique appliquée, précise que tout est parti du constat que trop peu de jeunes s'intéressent aux options et carrières scientifiques. Pour y remédier, il a fait le pari de leur proposer de construire et d'expérimenter des projets technologiques.

Pour réaliser leurs projets, les élèves doivent calculer en utilisant les formules étudiées au cours, expérimenter, valider les résultats... Bref, respecter la rigueur scientifique. « *Nous avons dû trouver la pression, la bonne matière, équilibrer le fonctionnement, tester différents prototypes* », explique Naomé qui, avec deux autres élèves, a construit une fusée à eau.

Ce n'est pas tout : les élèves présentent ensuite leurs créations aux plus jeunes de l'école. « *J'ai apprécié de pouvoir leur prouver que les sciences, c'est attirant*, témoigne Brandon. *Ils sont vite impressionnés et participent quand on leur explique ce qu'on a fait* ». Depuis l'an dernier, les jeunes créateurs participent à l'EXPOsciences, concours organisé par les Jeunesses scientifiques. « *Voir leurs aînés construire des projets et être diffusés, cela motive les plus jeunes à s'investir dans de futurs projets*, résume Cédric Vanhoolandt. *Et cela peut les convaincre qu'ils ont choisi la bonne orientation* »

L'enseignant, prêt à travailler en réseau avec des collègues d'autres écoles sur ces projets ⁽²⁾, en souligne les bénéfices chez les élèves : « *La matière leur semble bien plus concrète et cela les motive. Pour déterminer la longueur de l'antenne de la radio, par exemple, il a fallu appliquer une formule vue au cours. De plus, ils apprennent à mieux communiquer et à effectuer des recherches par eux-mêmes* ». ●



Les élèves de M. Cédric Vanhoolandt ont présenté leurs projets à l'EXPOsciences, concours organisé par les Jeunesses scientifiques.

« Je demande aux élèves de 5^e de travailler en petits groupes sur un projet imposé, détaille-t-il. En précisant le matériel à utiliser, les dimensions maximales... Les aînés de 6^e, eux, peuvent imaginer un projet et travailler seuls ou en groupe. Tous gèrent leur projet en classe et à domicile, entre octobre et mai. Je consacre régulièrement du temps en classe pour répondre aux questions, pour rectifier le tir. Cette année, grâce au soutien du projet Espace et Enseignement ⁽¹⁾, nous avons pu acquérir un capteur mesurant, en temps réel, la vitesse et l'accélération des fusées à eau, et accueillir en classe l'astronaute Dirk Frimout ».

Catherine MOREAU

⁽¹⁾ www.enseignement.be/index.php?page=26288

⁽²⁾ cvanhoolandt@yahoo.fr

La culture en gratin

Chaque année, le Centre d'éducation et de formation en alternance d'Anderlecht ajoute une couche à son projet d'ateliers artistiques convergeant vers un spectacle des élèves baptisé *Festivaleke*.

Cela se passe un mardi de mars au CÉFA d'Anderlecht, où se rendent deux jours par semaine quelque trois-cents élèves des sections construction et bâtiment, industrie, horeca, services aux personnes et économie (les trois autres jours sont consacrés à la formation professionnelle rémunérée en entreprise).

Le chanteur compositeur Hughes Maréchal propose à un groupe d'élèves de 3^e-4^e « *encodeurs de données* » d'improviser des rythmes en frappant dans les mains. Bientôt, les pieds entrent en scène et retentissent des mélodies simples, accompagnées à la guitare. « *On va chanter ? C'est pour le spectacle en mars ?* », demande Chania, mi-curieuse, mi-inquiète. L'artiste rassure : « *Pour le moment, c'est entre nous. On crée. On verra à quoi on arrivera. Si c'est bien, on le jouera* ». Deux heures plus tard, les plus réticents en redemanderont : Monica, Logan, Kaly, Rainia, Chaima et les autres auront créé des textes empreints de romantisme à partir de titres de films ou de chansons.

Quelques semaines plus tôt, une dizaine d'élèves de 5^e professionnelle vente et restauration testaient sur scène leurs créations, réalisées à l'atelier d'écriture slam. « *Laisse des silences, crée du suspense, du crescendo, utilise différentes voix* », conseillait la chorégraphe Viola Di Lauro à Florentina, qui débitait son texte. À un autre élève, le comédien jongleur Gaspard Herblot suggérait : « *Distribue ta parole par le regard ; pose les mains sur le dossier d'une chaise pour montrer que tu as quelque chose à dire* ».

Chansons, créations slam, et bien d'autres projets ont été présentés aux élèves, aux enseignants, aux parents, aux amis lors du *Festivaleke* clôturant le projet *Gratin de cultures*, fin mars.

Susciter la participation des élèves

Professeur de français, Dominique Ranwez est le coordinateur de *Gratin de cultures*. « *Depuis neuf ans, nous proposons aux classes des ateliers artistiques multidisciplinaires divers : chanson française, slam, breakdance, création de film, de documentaire... Durant deux à dix semaines, les enseignants qui le souhaitent accueillent des animateurs extérieurs pour mener ces activités ou animent eux-mêmes des ateliers* ».

Au départ du projet, le *Gratin* comportait deux couches façonnées par deux sections. Toutes y participent désormais, encadrées par une vingtaine d'enseignants et de nombreux partenaires, notamment dans le cadre de projets subsidiés par le décret Culture-École de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le projet *La culture a de la classe*, initié à Bruxelles par la Commission communautaire francophone. S'ajoutent des partenaires réguliers, notamment la Boutique culturelle d'Anderlecht, un espace de rencontre et de création situé dans le quartier de Cureghem. D'autres projets sont réalisés sur fonds propres : jardinage, roman photo, cuisine...

Gratin
de
CULTURES

© PROF/FWB



Chaque année, les créations artistiques des élèves sont présentées lors d'un *Festivaleke* clôturant le *Gratin de cultures*.

« L'objectif, c'était de trouver une stratégie pour susciter la participation des élèves, pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage, en particulier à une période de l'année un peu morose, poursuit le coordinateur. Nous avons misé sur la culture pour favoriser la créativité individuelle et collective, faciliter l'expression et ouvrir nos élèves à un domaine auquel ils n'ont pas souvent accès ».

Une source d'estime de soi

Pour M. Ranwez, les atouts du *Gratin* sont nombreux pour les élèves, les artistes et les enseignants. Les activités proposées s'articulent aux compétences des programmes de formation générale et/ou professionnelle. Mais ils ouvrent sur bien des changements. « Les élèves vivent des expériences qui débouchent sur des savoirs ouverts, complexes, non donnés et encore moins arrêtés. La place est aussi accordée à d'autres types d'intelligence ».

Il y a bien plus. « Le projet permet l'irruption du plaisir, des émotions, de l'expérimentation, de la recherche, de l'essai-erreur. Et la nouveauté bouscule tout le monde ». Le regard porté les uns sur les autres évolue ; les jeunes apprécient l'implication des enseignants et des animateurs extérieurs ; les comportements changent.

« Un élève compliqué, qui ne fait rien en classe, est reconnu pour une compétence. C'est une réponse autre au décrochage et à la mésestime de soi », explique M. Ranwez. « On voit les élèves sous un autre angle, enchaîne Manel Khetir, professeure de français. Au cours, à partir des textes créés à l'atelier chanson française, je fais des liens avec des poètes existants. Cela relance la motivation ». La relation avec l'école peut évoluer chez ces jeunes au parcours scolaire souvent marqué

par un cumul d'accidents (réorientations, changements d'école et décrochage).

Cela ne gomme pas les difficultés. M. Ranwez : « Le projet est chronophage et ce n'est pas simple de rompre le carcan de la grille horaire, du cloisonnement des matières ; de faire admettre que des pratiques culturelles soient pensées comme élément essentiel de la formation plutôt que comme loisir ou activité d'occupation pour les fins de semaine ou les jours blancs ».

Et puis, la perspective du passage sur scène lors du *Festivaleke* stimule certains élèves mais en angoisse d'autres. La pression oblige à gérer son stress et ses émotions, à se confronter aux regards des pairs. « Certains sont réticents, certains se bloquent au dernier moment. Je me souviens que j'ai dû tenir la main d'une élève sur scène », confie Manel Khetir.

Après le spectacle, les enseignants prennent le temps d'un débriefing avec les différents partenaires du projet et avec chaque élève. « L'impression générale, c'est Nous y sommes arrivés !, conclut M. Ranwez. Gratin de cultures, c'est une expérience de création collective qui favorise la participation de chacun et le dépassement de soi. C'est beaucoup de trac. Des fous rires. De l'émotion. De belles choses à voir, à écouter, à déguster. On se dit que c'était la dernière fois... Et on recommence l'année d'après ». ●

Catherine MOREAU

« Je ne savais pas que j'avais de l'imagination »

Fidèle animateur des *Gratins de cultures*, Hughes Maréchal, compositeur et interprète de chansons, l'assure : « En tant qu'artiste, c'est important de rester en contact avec des jeunes sur le terrain. Ici, lorsque des jeunes que la vie a souvent fracassés recommencent à être créatifs, ils se sentent exister, valorisés. Il faut aller les chercher là où ils sont et les amener vers quelque chose. On découvre alors des talents insoupçonnés. C'est indispensable de travailler par projet. Même si rien n'est jamais acquis et qu'il faut tout refaire à chaque séance ».

« Au début, Gaspard Herblot nous a donné des consignes pour l'écriture : il fallait inventer une petite annonce, un discours ou un texte poétique, explique William, en 5^e professionnelle vente et restauration. On pouvait, par exemple, personnifier une chose, faire des rimes, répéter un mot ou une phrase... Pour l'orthographe, on retient mieux car on écrit nous-mêmes. C'est plus amusant ».

Et Nassim, en 4^e encodage de données, d'enchaîner : « Je ne savais pas que j'avais de l'imagination. Lors de cet atelier chanson française, j'ai appris beaucoup de choses sur moi ! »

« L'ergothérapeute part des besoins de la personne »

Depuis le décret « titres et fonctions » de 2014⁽¹⁾, l'ergothérapeute est mentionné parmi les paramédicaux que les directions peuvent engager. Enseignante en Haute École, Dominique Holvoet insiste sur la spécificité de ce métier.

PROF : Quel a été votre parcours ?

Dominique Holvoet : Je suis sortie en 1986 de la Haute École Parnasse – ISEI et j'ai travaillé 26 ans comme ergothérapeute dans une école fondamentale d'enseignement spécialisé de type 4 (déficiences physiques) à laquelle était attaché un centre de réadaptation. Les enfants bénéficiaient de rééducations à l'école, dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire : ergo, kiné, neuropsychologie, ... En fonction du nombre d'élèves, les directions du spécialisé peuvent engager du personnel paramédical. Mais actuellement, à part dans les écoles auxquelles est attaché un centre de réadaptation, il n'y a pas d'ergothérapeutes. Pourtant, ce serait utile. Et même dans l'enseignement ordinaire, avec le développement de l'enseignement inclusif, l'ergothérapeute a un rôle à jouer.

Quel est ce rôle ?

L'ergothérapeute intervient en soutien à la scolarité. C'est un paramédical qui connaît la pathologie et fait en sorte d'améliorer les activités de la vie quotidienne du patient : s'habiller, ranger son cartable, écrire correctement, se repérer dans une feuille, ...

C'est de la kiné appliquée, non ?

Ne dites pas cela ! Imaginons un patient en chaise roulante. Le travail du kiné sera de mobiliser/renforcer les membres inférieurs et/ou supérieurs. L'ergothérapeute, lui, verra l'ensemble du patient dans ses activités, avec pour objectif d'améliorer le fonctionnel. Les métiers ne sont pas comparables, mais complémentaires.

Si un élève éprouve des insatisfactions dans le domaine scolaire, l'ergothérapeute va l'aider à trouver des astuces – par des stratégies

ou du matériel – pour que son rendement soit meilleur.

Vous insistez beaucoup sur la satisfaction du patient...

C'est très important d'être efficace, et reconnu par les autres !

Aujourd'hui, vous formez des étudiants en ergothérapie. Qu'est-ce que vos 26 ans de pratique vous apportent ?

Je pense apporter mon expérience professionnelle. En Bac 3, par exemple, je donne des enseignements sur les rapports ergothérapie/école. Quels sont les atouts d'un ergothérapeute à l'école ? Quand un élève éprouve des difficultés, ce n'est pas un ordinateur seul qui va les résoudre ! Souvent, quand on donne cours, on fait un exposé avec support visuel. On peut varier, prévoir un support auditif et des manipulations, pour aider les enfants à qui le visuel ne dit rien. L'ergothérapeute est attentif à tout ce qui peut faciliter la compréhension des consignes, leur clarté...

Quelle est la principale richesse du métier ?

On fait un panel d'activités très diversifiées, et surtout, on travaille avec la personne dans sa globalité, qui est au cœur du métier. On part des besoins de la personne : qu'est-ce que je vais pouvoir créer pour qu'elle soit satisfaite ?

Un jour, je me suis occupée d'une petite fille de 5^e primaire qui devait apprendre une leçon de quatre pages sur les châteaux. Sa maman était désespérée ! J'ai raconté le cours sous forme d'histoire qu'on a mise en scène avec des Playmobil. Le soir, elle connaissait tout. J'avais transformé des informations visuelles en informations auditives... ●

Propos recueillis par **Didier CATTEAU**

⁽¹⁾ Il a modifié l'article 102 §1^{er} du décret organisant l'enseignement spécialisé, qui précise désormais que « la catégorie du personnel paramédical comprend les fonctions d'infirmier, de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de logopède et de puériculteur ». bit.ly/29m60E9



Enseignante en haute école, Dominique Holvoet défend l'intérêt de l'ergothérapie dans l'enseignement spécialisé, et même dans l'ordinaire, avec le développement de l'enseignement inclusif.

Clipedia, pour mieux comprendre les sciences

Un professeur universitaire et son assistant mettent en ligne des clips vidéo qui illustrent des matières théoriques de disciplines scientifiques du secondaire.

Clipedia est un site gratuit d'enseignement des sciences destiné aux 12-20 ans et à leurs professeurs ⁽¹⁾. On y trouve des leçons de physique, chimie, biologie ou mathématiques en lien avec les programmes scolaires du secondaire. Elles sont mises en scène dans des clips vidéo truffés d'animations, d'illustrations et d'astuces pédagogiques.

Un plus

Marc Haelterman, professeur de physique à l'École polytechnique de Bruxelles (ULB) est un des deux moteurs du site : « *Clipedia dispose de 110 vidéos libres de droits, réalisées par nos soins, de façon autonome, avec un minimum de temps et de moyens. Elles sont aussi visibles sur You Tube* » ⁽²⁾.

Olivier Decroly est docteur en sciences et assistant pour le cours de première année de M. Haelterman : « *Nous utilisons la technique du présentateur météo devant un fond vert. Nous incrustons d'autres éléments graphiques derrière l'enseignant filmé en temps réel et qui en pointe certains. C'est un plus par rapport au tableau noir* ».

En classe inversée

Ces vidéos sont conçues dans la logique de la classe inversée : « *Elles évoquent des éléments de théorie, que les apprenants sont invités à voir avant le cours, explique le professeur. Je les utilise pour mon cours. Je revois rapidement la théorie en insistant sur certaines difficultés, certains pièges ou de petites subtilités à côté desquelles on peut passer. Ensuite, je me consacre à des résolutions de problèmes, des expériences, pour faire le lien entre l'abstraction mathématique et son utilisation dans*

le monde réel. Cela donne un auditoire plus attentif et plus fourni qu'avant ».

M. Haelterman a commencé cette démarche en 2002 en donnant ses notes imprimées à l'avance. En 2006, il s'est lancé dans la vidéo, après avoir découvert un logiciel bon marché « *qui permet de réaliser l'incrustation* » (Chroma-key). Et en 2011, lorsqu'il a pris en charge un cours de remise à niveau des étudiants de première de Solvay, il a mis ses clips à disposition sur un site.



Aidés par quatre étudiants assistants chargés de guidance pour la première, ces deux réalisateurs amateurs consacrent environ 20 % de leurs activités professionnelles à leur passion. Au fil du temps, et avec l'aide d'une subvention de l'École polytechnique et récemment de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ils se sont dotés d'un matériel quasi professionnel.

Leur ambition ne s'arrête pas là. « *Notre modèle, c'est le site d'e-learning de Khan Academy. Nous voudrions grandir, explique M. Haelterman, et nous ouvrir à d'autres disciplines et devenir une, si pas la référence, en Europe francophone* ».

« *Nous sommes ouverts à la collaboration avec des enseignants, ajoute Olivier Decroly, dans le respect de notre ligne éditoriale et didactique, d'un niveau d'exigence important et du souci de faire le lien entre théorie et monde réel* ». •

Patrick DELMÉE

⁽¹⁾ <https://clipedia.be>

⁽²⁾ bit.ly/2v38rkQ

WallCode 2017

Du 7 au 22 octobre, diverses activités et notamment des animations en classe seront disponibles pour initier les 6-18 ans à la logique algorithmique et aux langages de programmation. Cette initiative de Digital Wallonia, en partenariat avec la FWB, va plus loin. Le volet relatif à la formation des enseignants est désormais opérationnel grâce au programme SI² (Sciences informatiques pour le secondaire inférieur). Programme via <http://bit.ly/2tVwpLX>

Semaine du numérique

Un florilège d'activités numériques auront lieu du 16 au 27 octobre. Programme via www.lasemainenumerique.be. Infos : 04 / 344 51 05 ou info@lasemainenumerique.be.

Arts numériques

Dans le cadre de la Saison des Cultures Numériques 2017, le Centre audiovisuel de Liège en collaboration avec le Creative School Lab de l'Helmo Catégorie Pédagogique, organise une série d'événements, du 12 octobre au 23 novembre, comprenant des conférences et des ateliers sur le thème « *Expérimenter et apprendre ensemble avec les arts numériques* ». www.facebook.com/apprendreaveclesartsnumeriques

Théories du complot

L'homme n'a jamais mis le pied sur la lune, Michael Jackson est un extraterrestre... L'outil *Théorie du complot, ressorts et mécanismes*, édité par Média Animation, permet de prendre du recul par rapport à ce genre singulier d'informations : 14 capsules thématiques, 6 capsules d'exercices et un livret pédagogique traitent ce thème sur www.theoriesducomplot.be

Formation professionnelle et enseignement : des partenaires complémentaires

Bruxelles Formation, service public francophone pour la formation professionnelle à Bruxelles, doit répondre aux besoins en matière de formation d'une population croissante et multiculturelle.

Pour Olivia P'tito, directrice générale de Bruxelles Formation, enseignement et services de formation professionnelle peuvent travailler de concert. Pour favoriser la réussite des jeunes.

PROF : Quel portrait dresser du niveau de formation des jeunes à Bruxelles ?

Olivia P'tito : Les extrêmes y sont exacerbés. D'une part, en atteignant plus de 48 % de diplômés du supérieur en 2015, les 30-34 ans dépassent largement les objectifs européens (40 %). D'autre part, étant donné l'effet de « grande ville », environ 16 % des 10-24 ans n'ont pas terminé l'enseignement secondaire supérieur et sont sortis du système éducatif (contre 10 % pour l'ensemble du pays).

Enfin, 43 % des chercheurs d'emploi le sont sur la base de diplômes non reconnus ni par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ni par la Communauté flamande ⁽¹⁾. Faciliter la valorisation des compétences des chercheurs d'emploi devrait se traduire par une simplification des procédures d'équivalence des diplômes. Aujourd'hui, trop de personnes passent à côté de passerelles vers l'enseignement. Ni notre offre de validation des compétences, ni la Valorisation des acquis d'expérience, ni le Service Équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne suffisent à combler le déficit.

Bruxelles Formation vient de signer un nouveau contrat de gestion 2017-2022 dont une partie est commune avec Actiris, l'Office bruxellois de l'Emploi.....

Depuis 2013, nous mettons en œuvre l'accord de coopération « Politiques croisées emploi-formation ». Dans le nouveau contrat de gestion, nous avons uniformisé un ensemble de concepts, élaboré une analyse commune de la situation du marché de l'emploi et de la formation, avec des indicateurs communs ⁽²⁾.

Cela débouchera dans les prochains mois sur la création de l'Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation et d'une Cité des métiers dans la Tour Astro (Saint-Josse-ten-Noode), qui héberge déjà les services d'Actiris et du VDAB Brussel. Elle sera un guichet unique pour les demandeurs d'emploi, de formation ou d'études.

Des Pôles Formation emploi vont voir le jour en 2018, selon une logique sectorielle. Ils permettront en un seul lieu de valider les compétences, de proposer des formations et des emplois. Les premiers secteurs concernés sont la logistique, l'industrie technologique et l'informatique.

Cette collaboration accrue avec Actiris est logique. Nous travaillons pour les mêmes personnes avec un objectif commun : raccourcir et fluidifier le parcours des chercheurs d'emploi. Notre travail collectif lié à la Garantie pour la jeunesse ⁽³⁾ a porté ses fruits. Nous voulons faire de même pour tous les chercheurs d'emploi.

La Promotion sociale est un de vos partenaires...

Depuis 1998, nous avons une convention avec la Promotion sociale. En 2016, 937 stagiaires y ont suivi une formation, soit 11 % de plus qu'en 2015.

Cette offre de formation se construit aussi via des appels à projets spécifiques qui fonctionnent bien comme, par exemple, l'accès au CESS proposé à l'École Agnès Varda. La Promotion sociale est présente à bf.carrefour, qui informe et conseille sur l'offre de formation, et se retrouvera dans la gestion de la Cité des Métiers.

Notre public est similaire. Nos secteurs d'activité sont différents. Nous dialoguons

Certains jeunes n'ont-ils pas intérêt à s'inscrire dans des formations courtes qui débouchent sur de l'emploi plutôt que de rester dans l'enseignement ?

notamment à travers une coupole de validation des métiers de bureau en cours de développement.

Quid de la complémentarité avec l'enseignement au sens large ? Lors de la mise en œuvre de la Certification par unités, certains enseignants ont exprimé la crainte d'une concurrence avec les organismes de formation...

Nous partageons les objectifs de formation tout au long de la vie. Au service des usagers, nous sommes souvent confrontés aux mêmes obstacles, par exemple, au manque d'attractivité de certaines filières techniques porteuses comme celle de coffreurs/coffreuses.

Cette collaboration est encore à affiner dans le cadre de la réflexion du Pacte pour un Enseignement d'excellence. Certains jeunes de plus de 18 ans n'ont-ils pas intérêt à s'inscrire dans des formations courtes qui débouchent sur de l'emploi plutôt que de rester dans l'enseignement ? Faut-il y voir un échec pour l'école ? Est-ce un sujet tabou ? Je pense qu'il faut voir aujourd'hui la réussite des jeunes d'une façon plus large qu'avant.

Des liens existent et existeront comme les collaborations au sein de la future Cité des métiers, des Centres de Technologies avancées ou des Centres d'éducation et de formation en alternance. Un Comité de concertation Enseignement Formation réunit trois fois par an les responsables francophones des deux secteurs. Nous discutons de thématiques communes et notamment de projets comme celui des Diagnostics croisés : un inspecteur et un responsable qualité vérifient ensemble la validation des UAA dans les écoles et Centres de formation qui ont déjà travaillé un an en Certification par unités. Déjà expérimenté, ce projet commence officiellement en 2018.

Quels sont les « plus » de Bruxelles Formation ?

L'an prochain, 7 000 places de chercheurs d'emploi en formation sur 19 000 seront consacrées à l'apprentissage des langues et à la remise à niveau en français et mathématiques. Nos pôles *Tremplin* et *Tremplin Jeunes* redonnent aux personnes peu scolarisées la confiance en elles et les replacent dans une logique de réussite.

Pour le reste, l'offre qualifiante tente de répondre aux demandes. Un exemple : l'ULB-Érasme nous a signalé un besoin pour ses secrétariats médicaux. Nous avons co-construit le programme de formation. En six mois, les stagiaires se sont formés, ont suivi un stage et ont trouvé un emploi à Érasme ou d'autres structures médicales.

Nos formateurs utilisent les nouvelles technologies, les classes inversées, les serious games, créent un réseau d'utilisateurs... pour capter l'attention. Parfois, ils chamboulent même l'architecture des lieux : une « classe » de secrétariat prend la forme de bureaux d'entreprise... De plus, nous souhaitons renforcer les stages en entreprise dès le début de la formation.

À leur arrivée, nos formateurs passent par une formation de dix jours assurée par FormaForm⁽⁴⁾, fruit d'un partenariat entre le Forem, Bruxelles-Formation et l'IFAPME.

La mixité est aussi un enjeu pour Bruxelles-Formation...

Ah, les préjugés ont la vie dure ! Pour les contrer, nous avons innové en organisant pour des femmes une formation d'électriciennes industrielles, « *un métier dit d'hommes* ». Avec succès : cela a permis de désinhiber les candidates, de leur donner une bonne connaissance du métier et les compétences pour être toutes engagées. ●

Propos recueillis par
Patrick DELMÉE
et **Catherine MOREAU**

⁽¹⁾ bit.ly/2ovd4m0 > Documents disponibles > rapports de progrès et plans de développement.

⁽²⁾ *Former pour l'emploi. Contrat de gestion 2017-2022*, bit.ly/2wDCjCm

⁽³⁾ Cette initiative vise à proposer aux moins de 25 ans une formation, un stage ou un emploi dans les quatre mois suivant la fin de leur scolarité ou la perte de leur emploi.

⁽⁴⁾ www.formaform.be



Olivia P'tito est directrice générale de Bruxelles Formation depuis 2013.

EN DEUX MOTS

Diplômée en droit social à l'ULB et en droit environnemental à Saint-Louis, Olivia P'tito est, depuis juillet 2013, la directrice générale de Bruxelles Formation, service public francophone pour la formation professionnelle à Bruxelles.

Elle a auparavant été notamment administratrice déléguée à la Mission locale de Molenbeek-Saint-Jean et vice-présidente du groupe socialiste au Parlement bruxellois.

L'école première en question



VEUTHEY C., MARCOUX G. et GRANGE T. (sous la dir. de), *L'école première en question. Analyses et réflexions à partir de pratiques d'évaluation*, EME Éditions, coll. Ouvertures pédagogiques, 2017.

Les auteurs de cet ouvrage collectif centré sur les premières années de scolarisation (et plus spécifiquement sur les pratiques d'évaluation), évoquent la tension entre les objectifs de développement global de l'enfant et de préparation du futur élève de primaire.

Que ce soit en France, en Suisse, en Italie ou en Belgique francophone, le débat est vif, et plusieurs auteurs insistent sur le désarroi qu'il suscite auprès des enseignant(e)s pris(e)s en étau entre une observation des progressions des enfants et la reddition de compte sur des savoirs ou compétences préparatoires à la lecture/écriture ou à l'arithmétique.

« Le risque en voulant rendre mesurable la progression des tout jeunes élèves, soulignent Carole Veuthey et Géry Marcoux (à propos des prescriptions en vigueur dans le canton de Genève), est de voir de plus en plus dans les dossiers d'évaluation des traces écrites réductrices et peu significatives de toute la démarche de l'enseignante et du cheminement de l'élève ainsi qu'une disparition des dimensions socio-affectives au profit quasi exclusivement des apprentissages cognitifs ».

En présentant des chapitres historiques et d'autres centrés sur des pratiques actuelles, l'ouvrage apporte un éclairage très riche sur la question. ●

D. C.

Des repères pour prévenir le harcèlement



GALAND B. (coord.), *Prévenir le harcèlement à l'école. Oui, mais comment ?*, Presses universitaires de Louvain, 2017.

Prévenir le harcèlement à l'école. Oui, mais comment ? est le fruit du travail d'un groupe de professionnels d'horizons variés. Le livre détaille un éventail d'actions de prévention du harcèlement entre élèves en milieu scolaire, menées les CPMS, le service des Équipes mobiles, le service de Médiation scolaire, l'Université de Paix (programme Graines de médiateurs),... Il en analyse les contraintes et les leviers.

Des récits d'expériences se dégagent les conditions de réussite et d'efficacité d'un programme de prévention : adaptation à la demande et aux spécificités d'une école, implication de la majorité des enseignants,

compréhension par tous les acteurs du harcèlement et de ses impacts possibles, inscription dans la durée, accompagnement par des professionnels extérieurs à l'école, relations de confiance et de proximité entre les différents acteurs.

En conclusion sont proposées des recommandations en termes d'information et de formation des acteurs de l'école, d'accompagnement et de collaboration, de pilotage et de politique globale pour améliorer les politiques et les actions de prévention. ●

C. M.

Dialogue sur le Coran

Finally, il y a quoi dans le Coran ? (éd. La boîte à Pandore) veut développer l'esprit critique des jeunes. En dialoguant, l'islamologue Rachid Benzine et l'auteur/metteur en scène Ismaël Saidi (*Djihad*) évoquent la violence dans le Coran, la place des femmes, le voile, ... Des thèmes qu'ils contextualisent en recourant à l'histoire, à l'anthropologie et à la linguistique.

Appren-tissages

Ce nouveau semestriel (premier numéro fin 2017) s'adresse aux parents, aux enseignants et aux personnes intéressées par l'éducation, l'apprentissage et la transmission. Chaque numéro s'accompagnera d'une soirée-conférence d'un des auteurs. Des contenus du numéro zéro sont accessibles en ligne via www.revue-apprentissages.com.

L'école inégalitaire

Sur la base des données PISA 2015, l'Appel pour une école démocratique explique les différences en matière d'équité de l'enseignement par des caractéristiques structurelles : liberté de choix des parents, réseaux concurrents, possibilité pour les écoles de sélectionner les élèves, orientation précoce d'élèves vers des filières hiérarchisées, ... bit.ly/2eHxsMJ

Réussir dans le supérieur

Mireille Houart propose dans *Réussir sa première année d'études supérieures* (De Boeck Supérieur) un mode d'emploi pour suivre et réussir les cours de toutes les facultés : stratégies efficaces, outils pertinents, pièges à éviter, questionnaires pour s'autoévaluer, réponses précises aux questions relatives au travail, au planning, aux exigences, ... bit.ly/2gWpsIB

Entrés en 1^{re} commune ou différenciée, et après ?

Un des Indicateurs de l'enseignement suit le parcours scolaire d'élèves entrés en secondaire en 2006 et en 2010, soit avant et après la disparition de la 2^e professionnelle.

Pour établir cet indicateur, ses auteurs ont défini quatre cohortes d'élèves : les 42 550 élèves entrés en 1^{re} commune en secondaire en 2006-2007, les 4 273 entrés la même année en 1^{re} différenciée, les 45 323 élèves entrés en 1^{re} commune et les 3 541 entrés en 1^{re} différenciée en 2010-2011. Entre ces deux moments, la 2^e professionnelle a cessé d'exister. Cette disparition s'est-elle accompagnée de modifications dans l'orientation des élèves aux 2^e et 3^e degrés secondaires ?

Après deux années scolaires, 59 % des élèves entrés en 1^{re} commune entament une troisième année de transition, et cela qu'ils soient entrés en secondaire en 2006 ou en 2010. Pas de différence donc. Par contre, après deux années scolaires, il y a davantage d'élèves de la cohorte 2010-2011 en 2^e commune (25 %) qu'il y en a de la cohorte 2006-2007 (17 %).

Les élèves entrés en 2010-2011 sont donc proportionnellement plus nombreux à recommencer une année au sein du 1^{er} degré commun. Inversement, et c'est logique, ils sont proportionnellement moins nombreux en 3^e qualification (13 % contre 21 %).

Après quatre années scolaires, les variations entre les deux cohortes se marquent moins (lire notre infographie).

Après deux années scolaires, le constat est identique pour les élèves entrés en 1^{re} différenciée : ceux qui sont entrés après la disparition de la 2^e professionnelle (donc en 2010-2011) sont 22 % à fréquenter le 1^{er} degré commun (3 % en 1^{re} et 19 % en 2^e) contre 10 % de ceux qui étaient entrés en 2006-2007 (1 % en 1^{re} et 9 % en 2^e). Logiquement, il y a moins d'élèves en 3^e qualification de la cohorte 2010-2011 (60 %) que de la cohorte 2006-2007 (75 %).

Après quatre années scolaires, on observe cependant qu'une très grande majorité des élèves entrés dans le 1^{er} degré différencié poursuivent leur scolarité uniquement dans la section de qualification. C'était le cas pour 58 ou 59 % de ces élèves, tandis que 17 ou 18 % s'orientent vers les CÉFA (enseignement en alternance), 5 % vers le spécialisé, et 18 ou 19 % sortent de l'enseignement. Quatre ans après leur entrée en secondaire sans CEB, moins de 2 % de ces élèves sont en 3^e ou 4^e transition. •

D. C.

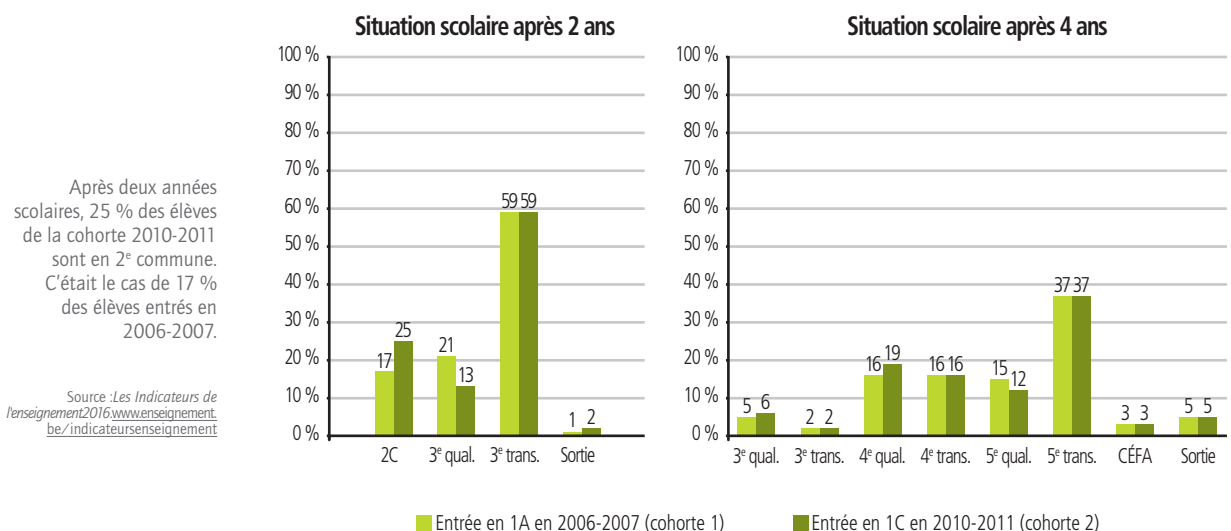


Cet indicateur compare le parcours des élèves entrés en secondaire avant et après la disparition de la 2^e professionnelle. Quatre ans après leur entrée en 1^{re} commune, ils sont tout aussi nombreux (37 %) en 5^e secondaire de transition.



En 2010, 3 541 élèves sont entrés en 1^{re} différenciée. Quatre ans après, 18 % d'entre eux ne fréquentent plus l'enseignement secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est le cas de 5 % des 45 323 élèves entrés en 1^{re} commune en 2010.

Situations scolaires des élèves entrés en 1^{re} commune en 2006 et en 2010, deux et quatre ans plus tard



Cultiver les compétences émo

Comment développer l'intelligence émotionnelle de ses élèves ? Et quels effets peut-on en attendre sur le bien-être et les apprentissages scolaires ?

Moira Mikolajczak, professeure de psychologie des émotions et de la santé à l'UCL, est spécialiste des compétences émotionnelles.

PROF : Qu'appelle-t-on l'intelligence émotionnelle ?

Moira Mikolajczak : C'est d'abord la capacité d'identifier ses émotions et celles des autres, et de les comprendre. Pas facile, car on a souvent tendance à confondre le déclencheur de l'émotion (une remarque, une critique...) avec sa cause plus profonde (un complexe, une insatisfaction générale...).

Ensuite, c'est la capacité de mettre des mots sur les émotions et les exprimer de manière acceptable et constructive. Et celle de les gérer en employant diverses stratégies

pour maîtriser ou diminuer leur impact sur le bien-être, et de les utiliser pour faciliter la pensée et l'action.

C'est qu'elles jouent un rôle important, les émotions ! Au niveau intrapersonnel, elles nous éclairent sur ce qui est important pour nous, le degré de réalisation de nos objectifs et de satisfaction de nos besoins. Et, au niveau interpersonnel, elles nous informent sur l'état de nos relations avec les autres, sur les besoins de l'autre (et vice-versa), encouragent ou découragent des paroles ou des comportements de l'autre.

Ces émotions, elles sont bien présentes à l'école...

Omniprésentes même, qu'elles viennent de l'environnement personnel de l'élève ou qu'elles soient déclenchées par l'école. La

classe génère des émotions positives ou négatives et l'on y apprend en interaction avec les autres.

Quel rôle jouent-elles dans les apprentissages ?

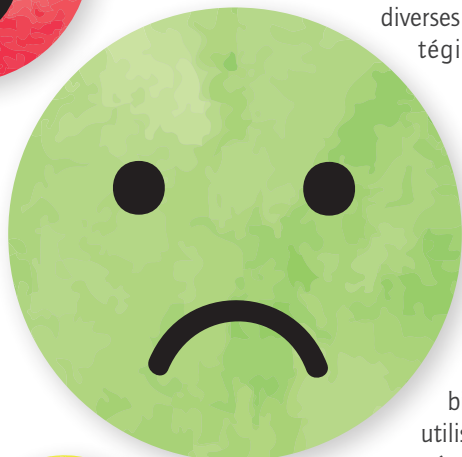
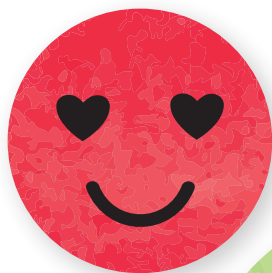
Des études ont montré que les émotions modulent les fonctions cognitives. Elles modulent la mémoire (et l'apprentissage) : certaines émotions les améliorent (l'intérêt, l'enthousiasme...), d'autres les détériorent (l'ennui, un stress important). C'est important que les élèves puissent comprendre l'origine de leurs émotions pour ne pas confondre l'affection ou l'antipathie pour un enseignant avec l'intérêt pour la matière donnée. Enfin, elles influencent le style de pensée : des émotions positives engendrent la pensée globale et divergente qui peut produire des idées alternatives, rendre plus créatif. Des émotions négatives engendrent davantage la pensée analytique et convergente (plus logique).

Des études montrent que les compétences émotionnelles modèrent les effets nocifs que peuvent avoir les émotions dans l'apprentissage. Elles ont un impact, par exemple, sur la gestion du stress, sur la capacité de se mettre au travail, sur la réussite dans l'enseignement supérieur...

D'où l'intérêt de les développer chez l'élève...

C'est crucial. L'enjeu est de pouvoir tirer parti des émotions quand elles sont bénéfiques et d'éviter leurs conséquences fâcheuses dans les autres cas. Car ce qui détermine la qualité de notre adaptation à l'environnement, ce ne sont pas nos émotions, mais ce que nous en faisons.

On connaît le cas de ce bon élève paralysé par le stress qui perd tous ses moyens au contrôle ou à l'examen. C'est bien utile de l'aider à pouvoir détecter ce stress précocement, au moment où il se manifeste avec une faible intensité, et de lui apprendre à le gérer. Bien utile aussi d'aider certains à identifier, comprendre et dépasser des réactions d'évitement : « *Je m'ennuie alors je ne*



tionnelles des élèves

m'investis plus » ou « *Je m'y mettrai demain* ».

Cette intelligence émotionnelle, l'école la développe-t-elle ?

Elle développe surtout d'autres types d'intelligences : logico-mathématique, linguistique, ... La formation à l'intelligence émotionnelle ne fait pas partie de la formation initiale des enseignants et ceux-ci se sentent souvent désarmés face aux émotions des élèves.

Dire, avec bon cœur, à un élève : « *Il ne faut pas stresser comme cela* » ne va pas l'aider et ne produira pas l'effet recherché. Bien sûr, certains enseignants laissent la place à l'expression des émotions et fournissent à leurs élèves des stratégies efficaces pour les gérer. Mais cela relève le plus souvent d'une sensibilité individuelle.

Des pistes ?

Les enseignants sont souvent demandeurs de trucs et astuces pour mieux gérer leurs émotions et celles de leurs élèves. C'est complémentaire : on ne peut pas apprendre aux élèves à gérer leur stress quand on est soi-même super stressé ; les élèves fonctionnent souvent par l'observation...

Je travaille avec une équipe à un projet qui devrait voir le jour à la rentrée 2018 : une plateforme en ligne, dont l'accès serait gratuit, avec un ensemble d'outils et d'exercices d'amélioration des compétences émotionnelles que testeraient et adapteraient des élèves et des enseignants volontaires. ●

Propos recueillis par
Catherine MOREAU



POUR EN SAVOIR +

- **CLAEYS BOUUAERT M.**, *L'éducation émotionnelle, de la maternelle au lycée, 200 activités pédagogiques et ludiques*, téléchargeable via bit.ly/2uUgoao.
- **DESSEILLES M., MIKOLAJCZAK M.**, *Vivre mieux avec ses émotions*, Paris, Odile Jacob, 2013.
- **GOVAERTS S., Grégoire J.**, « Motivation et émotion dans l'apprentissage scolaire », dans **GALAND B., GREGOIRE E.**, *(Se) motiver à apprendre*, Paris, PUF, 2006.
- « Le développement de l'intelligence émotionnelle chez les enfants », dossier de l'Université de Paix www.universitedepaix.org/intelligence-emotionnelle-des-enfants-1. Par ailleurs, l'Université de Paix propose une formation sur le sujet : www.universitedepaix.org/vivre-sereinement-avec-ses-emotions

Et l'IFC propose des formations à la gestion des émotions dans le fondamental (code 226001706) et le secondaire (codes 403001714 et 520001704) www.ifc.cfwb.be

Ma petite lanterne, c'est de m'imaginer être mon élève

Logopède, puis institutrice, Ericka Wagemans s'efforce de développer l'intelligence émotionnelle de ses vingt-deux élèves de 1^{re} et 2^e primaire à l'École Nouvelle, à Saint-Gilles ⁽¹⁾.

« *Ma petite lanterne, c'est de m'imaginer être mon élève : Suis-je respectée ? Reconnue ? Avec mes forces motrices, mes jardins secrets, mes écorchures ? Me fait-on confiance ? Accepte-t-on que je puisse ne pas être toujours disponible et curieuse pour la matière ?* »

« *Je me pose ces questions pour moi-même également. Puis j'essaie de débusquer les "On-a-toujours-fait-comme-ça" et les "Il-faut-bien-y-passer", sources de nervosité, de crispations. Et je cherche des alternatives* ».

« *En classe, l'élève qui ressent une difficulté liée à la vie de groupe l'exprime. Au conseil de coopération, chacun donne son avis, et ensemble nous élaborons une solution. Un exemple ? Un rituel pour régler les disputes entre deux enfants : respirer, se regarder dans les yeux, décrire ce que l'on a vu dans le cœur de l'autre (tristesse, colère,...) et émettre une hypothèse sur la cause, puis demander à l'autre de confirmer ou de rectifier l'émotion vécue et la raison. L'adulte qui accompagne le processus demande "Votre dispute est-elle nettoyée ? Y-a-il encore quelque chose à faire ?" Puis il propose de faire un geste d'amitié et conclut : "Merci ! Ça m'a fait chaud au cœur de vous voir prendre soin de votre amitié avec autant de sagesse !" »*

« *Sur ce terrain, je grandis en même temps que mes élèves, avec les mêmes outils : je respire, je me laisse traverser par mes émotions et les nomme. Il existe de nombreux outils (intelligences multiples, brain gym...) pour se confectionner sa propre harpe, en choisissant et en expérimentant les cordes qui semblent sonner beau et clair* ».

« *J'observe que les enfants sont plus confiants en leur potentiel, s'engagent plus volontiers dans les défis et sont plus créatifs quand il s'agit de trouver des solutions pour que chacun se sente bien. Bien sûr, il y a des disputes, mais ils ont des outils pour les dépasser. Ou en tout cas, un environnement qui les aide à construire ces outils. Et j'ai la chance de partager avec l'équipe éducative ces valeurs de bienveillance, de diversité et de plaisir de grandir, ensemble* ». ●

⁽¹⁾ On lira l'intégralité du témoignage dans notre supplément en ligne (www.enseignement.be/prof).

Professionalisme et responsabilisation



DUTERCQ Y. et MAROY Ch. (sous la dir.), *Professionalisme enseignant et politiques de responsabilisation*, De Boeck Supérieur (coll. Perspectives en éducation & formation), 2017.

Les auteurs des dix contributions réunies dans *Professionalisme enseignant et politiques de responsabilisation* sont unanimes : les politiques éducatives mettent aujourd'hui davantage l'accent sur la responsabilité des enseignants dans la réussite de leurs élèves, si bien que Christian Maroy et Yves Dutercq, qui coordonnent cet ouvrage, constatent l'émergence de « *politiques de responsabilisation des enseignants* ».

Ces politiques peuvent prendre des formes diverses : gestion axée sur les résultats au Québec ou au Brésil, généralisation des évaluations externes en Belgique francophone ou en Suisse, par exemple. Et les auteurs s'accordent à distinguer la manière douce, plutôt européenne, et la manière forte, davantage anglo-saxonne, qui passe parfois par des politiques affectant les conditions de salaire et d'emploi des enseignants ou encore le financement des établissements scolaires.

L'objectif des contributions rassemblées ici est d'étudier l'impact de ces politiques de

responsabilisation sur les pratiques des enseignants et sur leur professionnalisme.

C'est surtout la première partie de l'ouvrage qui fera mouche, surtout auprès des acteurs intermédiaires que sont les chefs d'établissements, inspecteurs ou conseillers pédagogiques, et plus encore auprès des responsables de notre système éducatif. Car ses six chapitres (dont celui d'Esteban Rozenwajn qui passe en revue les recherches sur l'efficacité de nos évaluations externes) semblent indiquer un découplage entre les espoirs des promoteurs de ces politiques de responsabilisation et leurs effets réels, dans les classes. Ceci étant, certaines des recherches évoquées constatent des effets bien réels sur le travail en équipe par exemple, ou relaient des témoignages d'enseignants qui, face aux résultats de leurs élèves aux évaluations externes, remettent leurs pratiques en question... ●

D. C.

Des « institutions » construites avec les élèves



DUSSOLIET L., GRASSIN F., LABORDE I., VERNIER D. (coord. par), *La Pédagogie institutionnelle au fil des jours*, ChanGements pour l'Égalité - Couleur livres, 2017.

Vous enseignez dans le fondamental et vous vous intéressez à des pratiques qui améliorent le fonctionnement de la classe. Vous pourrez trouver des pistes dans *La Pédagogie institutionnelle au fil des jours*.

ChanGements pour l'Égalité entretient des contacts réguliers avec un collectif d'instituteurs isérois travaillant la Pédagogie institutionnelle. Cette collaboration débouche sur l'édition d'un ouvrage où ces derniers décrivent la mise en œuvre de modalités précises

et rigoureuses dans le fonctionnement de leur classe, qu'ils nomment « *institutions* ».

Construites à partir des besoins, difficultés, imprévus, projets, et reconnues par tous, ces « *institutions* » prennent force de loi sous la vigilance du maître et du Conseil de la classe, auquel chaque élève participe chaque semaine. Elles se présentent sous la forme d'un abécédaire. Et un glossaire facilite la compréhension. ●

Pa. D.

Le SIEP lance Osiris, plateforme des métiers, études et formations

Le Service d'information sur les études et les professions (SIEP) a créé Osiris, la plateforme internet dédiée aux métiers, études et formations qualifiantes organisées en Belgique francophone.

La plateforme internet Osiris (<https://formations.siep.be>) est destinée à la fois aux professionnels de l'information et de l'orientation et au grand public.

Elle permet de s'informer à partir des métiers pour découvrir les formations qui y préparent ou à partir des formations pour obtenir les métiers auxquels elles mènent. Par le biais de cette plateforme, on peut choisir une formation par secteur professionnel ou par filière d'enseignement, en fonction des centres d'intérêts par métiers. Ou encore choisir un métier par secteur professionnel, en fonction des pénuries régionales, par centre d'intérêts, par ordre alphabétique, ou en allant consulter un magazine dédié à un thème professionnel.



Osiris présente aussi une « carte d'identité » de chacune des quelque 2 000 formations/études (intitulé de la formation, filière et niveau d'études, diplôme délivré, durée, horaire, nombre minimum de périodes, programme de cours minimum, conditions d'admission,...). Ainsi qu'une description de plus de 1 300 métiers (secteur professionnel, descriptif, cadre professionnel, titres requis, liens vers études/formations qui y préparent,...).

Il est également possible de s'abonner au fil d'actualité en matière de formations et de métiers et au flux RSS.

Outre la version publique gratuite, Osiris est déclinée en deux versions professionnelles payantes. •

Des ponts entre enseignement et organisations de jeunesse



La Coordination des organisations de jeunesse publie et diffusera dans les écoles la 2^e édition de la brochure *ÉCOJ*.

Cette brochure reprend les actions de 82 organisations de jeunesse (OJ) à destination de l'enseignement, divisées en quatre principales rubriques : formations, animations proposées aux classes, outils pédagogiques, activités des OJ à destination des écoles mais en dehors de la classe.

Cette 2^e édition ne se limite donc plus aux initiatives des associations membres de la COJ, qui regroupe 36 organisations de jeunesse et 1 groupement, tous indépendants et pluralistes.

« Créer des ponts entre l'enseignement et les organisations de jeunesse, entre l'éducation formelle et non-formelle, est une évidence dans le parcours éducatif des jeunes et des enfants », souligne l'avant-propos de la brochure. D'où cet intitulé *ÉCOJ*, pour **É**coles et **OJ**.

Les domaines d'activités abordés sont aussi variés que l'utilisation du cinéma à l'école, les techniques de paix, la gestion des conflits, les informations sur les études et métiers, la créativité artistique, la sensibilisation au développement durable, les enjeux Nord/Sud,...

www.accrochaje.cfwb.be fait le lien entre Enseignement obligatoire et Aide à la Jeunesse

Depuis novembre 2016,
le site Accroch'AJE
réunit des informations
et ressources utiles
aux secteurs de
l'Enseignement et de
l'Aide à la Jeunesse.

Très attendu par les acteurs de la concertation entre Enseignement et l'Aide à la Jeunesse, www.accrochaje.cfwb.be vise à devenir une plateforme d'échanges pour les acteurs des deux secteurs. On y évoque les projets intersectoriels, mais aussi les lieux de concertation plus locale. Le site s'enrichira par la volonté des porteurs de projets ou des membres de concertations d'y partager expériences et pratiques.

Concrètement, outre les textes balisant cette collaboration, on y trouve (sous l'onglet Ressources) des outils, de la documentation, et une section « actions/projets » abritant des fiches classées par thèmes (bien-être, accrochage scolaire, prévention des violences, démarche d'orientation scolaire), qui émanent de porteurs de projets partageant ainsi leurs bonnes pratiques.

Sous l'onglet Actualités figurent les informations relatives aux prochaines rencontres entre les deux secteurs : séminaires, matinées de travail, colloques,... On mentionne par exemple le Colloque International du Laboratoire Accrochage Scolaire et Alliances Éducatives (Lasalé), qui se tiendra du 9 au 11 octobre à Bruxelles sur le thème *Pour une communauté éducative durable* ⁽²⁾.

Sous l'onglet Localisation se trouvent recensés les organes de concertation cartographiés, et toutes les AMO réparties sur les zones, avec leur zone géographique prioritaire d'intervention. On y trouve aussi également des annuaires concernant l'Enseignement, ses partenaires proches et l'Aide à la jeunesse.

L'onglet Contact renvoie d'une part vers les présidents et vice-présidents des plateformes de concertation, et d'autre part vers les facilitateurs en charge des dix zones géographiques définies.

Un espace privé donne accès aux informations de travail pour les membres des plateformes ou des autres niveaux de concertation. Enfin, la page d'accueil met en valeur certaines actualités ou informations particulières. ●

Patrick DELMÉE



© Archive PROF/FWB/Jean-Michel Clapot

Enseignement obligatoire et Aide à la Jeunesse resserrent leurs liens... au bénéfice des élèves.

En novembre 2013 et d'application en septembre 2014, deux décrets (re)formalisaient la collaboration entre chefs d'établissement, Centres PMS et partenaires externes. L'un, sectoriel, a redéfini les rôles, l'articulation entre Centre PMS, services d'accrochage scolaire, équipes mobiles et médiateurs. L'autre, intersectoriel, a mis en place différents niveaux de collaboration entre Enseignement et Aide à la jeunesse, de l'école jusqu'à un Comité de pilotage ⁽¹⁾. Le site Accroch'AJE est une des missions de la Commission de concertation pour favoriser cette collaboration.

⁽¹⁾ Lire à ce sujet le dossier « Écoles & CPMS, partenaires privilégiés », dans notre numéro de décembre 2014 (PROF 24).

⁽²⁾ <https://colloquelasale.sciencesconf.org-colloque.lasale@umons.ac.be>

À PRENDRE OU À LAISSER

Les échanges entre écoles des trois Communautés, financés par ces dernières et par le Fonds Prince Philippe, sont détaillés dans la circulaire 6209. Dépôt des candidatures au plus tard le 26 septembre. www.adm.cfwb.be

La Croix-Rouge forme au brevet européen des premiers secours des enseignants du secondaire et du supérieur qui seront le relai dans leur école (www.croix-rouge.be/enseignant et circulaire 6321). Elle propose aussi un soutien financier, des animations et des outils pédagogiques aux classes (à partir de la 5^e primaire) de Bruxelles et de la province de Liège pour le projet *La guerre, ça me regarde*, sur le droit international humanitaire (bit.ly/2tIGSnF).

Cité de la Jeunesse est un projet qui réunira 40 classes d'adolescents de la 3^e à la 6^e secondaire d'écoles bruxelloises du « croissant pauvre » et de la couronne périphérique plus favorisée. Inscription avant le 29 septembre. Les détails dans la circulaire 6288 www.adm.cfwb.be.

Yapaka propose aux professionnels de l'accueil de l'enfant et sa famille une formation en ligne gratuite pour prévenir la maltraitance. Des ressources complémentaires (vidéos, audio, livres, textes, conférences,...) permettent d'approfondir le sujet. Circulaire 6196 via www.adm.cfwb.be.

L'appel à projets lancé dans le cadre du décret « Mémoire » (ouvert jusqu'au 30 septembre) permet de financer des projets et associations visant à transmettre la mémoire des crimes de génocide, des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ainsi que la mémoire de la résistance à ces crimes. Circulaire 6210 via www.adm.cfwb.be.

Earth Alerts est une carte de la terre, mise à jour quasiment en temps réel, qui recense les catastrophes naturelles. Commentaires en anglais. bit.ly/2d3FJXJ

Action Damien offre des outils ou des animations pour sensibiliser les élèves à la lutte contre les maladies de la pauvreté (lèpre, tuberculose, leishmaniose). Et recherche des animateurs, notamment parmi les enseignants retraités. bit.ly/2rqNiMi

Démocratie ou Barbarie propose sur son site dès le 1^{er} octobre des photographies accompagnées de fiches pédagogiques sur le peuple Yézidi. En prélude à une exposition photo sur le génocide de ce peuple en Irak et à des ateliers réunissant des classes et des auteurs et illustrateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles. www.democratieoubarbarie.cfwb.be

L'ASBL Apepa a conçu une vidéo animée de repérage des signes de l'autisme, facile à lire et à comprendre, sous-titrée et audio-décrite. bit.ly/2xy4BP1

Une campagne contre la violence et le harcèlement en ligne est lancée par la Secrétaire d'État à l'Égalité des Chances. Une animation sera proposée fin septembre aux 12-16 ans dans les écoles secondaires de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles recevront un kit d'animation qui sera aussi téléchargeable sur www.stopcyberviolence.brussels

Le FIFF (Festival international du film francophone) de Namur (29 septembre – 6 octobre) propose une programmation pédagogique, disponible via www.fiff.be/le-volet-pedagogique.

Parents d'aujourd'hui : trouver son équilibre est le titre d'une conférence donnée le 3 octobre à 19h à l'Éden de Charleroi, à l'initiative des CPMS WBE de Charleroi et de Gosseles. Infos et réservation : 071 / 20 29 95 ou info@eden-charleroi.be.

Journalistes en herbe invite les classes de 6^e primaire, 1^{re}, 2^e et 6^e secondaire à produire un journal, avec un encadrement : ateliers animés par un journaliste, kit pédagogique, distribution gratuite de quotidiens. Inscriptions avant le 15 octobre : www.culture-enseignement.be – 02 / 4132 201. Les détails dans la circulaire 6311.

Le Centre d'étude Guerre et Sociétés mettra en ligne à la fin septembre la plateforme virtuelle *Belgium WWII*. Consacré à la Seconde Guerre mondiale dans un contexte belge, cet outil est destiné notamment aux professeurs d'histoire. www.cegesoma.be

PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement, est une publication du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Administration générale de l'Enseignement).

Adresse Magazine PROF – Local 3G9
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 1000 -
BRUXELLES www.enseignement.be/prof_prof@cfwb.be Tél : 02 / 690 81 33 Fax : 02 / 600 09 64

Rédaction Rédacteur en chef : Didier Catteau
Journalistes : Patrick Delmée, Catherine Moreau,
Didier Van Herreweghe (pages Carte PROF) Mise
en pages : Olivier Vandevelle

Comité d'accompagnement Hafsa Ben
Zouien, Lise Bruges, Philippe Delfosse, Alain
Faure, Éric Frère, Lise-Anne Hanse, Jean-Pierre
Hubin (président), Chantal Kaufmann, Gérard
Legrand, Anne-Sophie Lenoir, Jean-Michel Motte.

Vie privée Afin d'envoyer le magazine *PROF* à ses destinataires, la Fédération Wallonie-Bruxelles (AGE) traite les données à caractère personnel suivantes : nom, adresse et numéro matricule.

La Communauté française ne conserve ces données que pendant le temps nécessaire à la réalisation de l'envoi du magazine. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les destinataires du magazine disposent, moyennant la preuve de leur identité, d'un droit d'accès et, le cas échéant, d'un droit de rectification à l'égard des données à caractère personnel les concernant.

ISSN 2031-5295 (imprimé)

ISSN 2031-5309 (online)

© Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Tous droits réservés pour tous pays. Reproduction autorisée pour un usage en classe. Pour tout autre usage, reproduction d'extraits autorisée avec mention des sources.

Éditeur responsable Jean-Pierre Hubin,
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 1000
BRUXELLES

Impression Roularta Printing S.A.

Tirage 122 000 exemplaires, imprimés sur du papier portant le label FSC garantissant qu'il est issu de forêts bien gérées et de bois ou de fibres recyclés.

Le Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rue Lucien Namèche 54
5000 NAMUR Tél : 0800 / 19 199 courrier@mediateur.of.be

À nos lecteurs

Vous désirez la version électronique du magazine ? Envoyez un courriel à prof@cfwb.be avec le nom et le numéro matricule de la personne à retirer de notre liste de destinataires de la version imprimée. Certains hyperliens sont raccourcis grâce à l'application <http://bit.ly/>. Ils ont été vérifiés le 30 aout.

Erratum

Dans le dossier consacré à la transition primaire-secondaire de notre édition de juin-juillet-aout, nous rapportions en page 21 des propos d'élèves de 1^{re} secondaire de l'Institut provincial d'enseignement technique de Nivelles (et non de Tubize).

À PRENDRE OU À LAISSER

Le musée Félicien Rops a conçu des formules inédites à l'attention des élèves de l'enseignement secondaire supérieur, dans le cadre de sa prochaine exposition *Shakespeare romantique* (visites immersives en anglais et visites suivies d'une animation théâtrale professionnelle). Le musée a aussi mis sur pied des formules spécifiques pour l'enseignement maternel. www.museerops.be (> Visites et animations)

Momo, spectacle de théâtre musical pour jeune public, avec musiciens, jeunes choristes et danseurs de 10 à 14 ans..., est en tournée en Wallonie jusqu'au 27 octobre. bit.ly/2sDCf4F

L'ASBL Terre@Air propose des activités d'éducation à l'environnement dans des classes de la 2^e maternelle à la 6^e secondaire. www.terreatair.be

L'ASBL Science on Stage Belgium, organise son festival d'expériences scientifiques le 21 octobre à la Maison de l'Automobile, à Bruxelles. Le festival est reconnu comme formation par l'IFC (code 250001701/2 626). www.scienceonstage.be (> Playful science 1)

Mon's livre, salon du livre programmé les 25 et 26 novembre au Lotto Mons Expo, proposera aussi des ateliers, concours, expositions, conférences et lectures. Sur présentation de Carte PROF, 10 % de réduction sur les achats aux stands participant à l'action. http://carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6595

La bibliothèque Chiroux, à Liège, organise du 6 au 8 novembre le Salon de la littérature jeunesse Livr@do : rencontre avec des auteurs, éditeurs et libraires, spectacles... www.provincedeliege.be/fr/livrado

Émile, le serpent mobile est un jeu gratuit, amusant et facile à mettre en place. Il permet d'encourager les élèves et leurs parents à utiliser des modes de transports actifs. Il aura lieu du 18 au 29 septembre. Dix écoles pourront bénéficier dès mars d'animations et d'accompagnement permettant à dix classes de devenir ambassadrices dans l'école. Infos : 081 /390 660 ; gael.n@empreintes.be ; www.emileleserpentmobile.be

L'ASBL Jeunesse et droits offre des animations gratuites aux 6-12 ans autour de la Convention internationale des droits de l'enfant. Contact : patricia.debaar@droitsdesjeunes.com

Dossin, l'antichambre d'Auschwitz, de Laurence Schram (éd. Racine) évoque l'histoire de ce camp de rassemblement d'où 25 000 juifs et 350 tziganes de Belgique ont été déportés, entre 1942 à 1944.

L'Appel pour une école démocratique organise le 18 novembre à Bruxelles des ateliers et un débat sur le Pacte pour un Enseignement d'excellence. bit.ly/2vHtk6j

L'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) a créé un site consacré au Moyen Âge : dossiers thématiques, le point sur les dernières fouilles et découvertes, ressources pour enseignants... www.inrap.fr

Luc Regard propose des spectacles aux publics scolaires ; des dossiers pédagogiques sont disponibles pour les enseignants www.lucregard.be

Know Recorder permet de créer très facilement des vidéos depuis votre tablette et même votre smartphone (iOS ou Android). L'application enregistre la voix et ce qui se passe à l'écran. Possibilité d'éditer et de modifier la vidéo. bit.ly/2o2BYrp

Ores a créé des dossiers pour présenter l'énergie de manière ludique et pédagogique (www.ores.be/junior) et un jeu de cartes envoyé en décembre à toutes les écoles primaires.

Histography est un outil encyclopédique en ligne pour aborder l'histoire depuis le Big Bang de manière interactive. <http://histography.io>

L'Armée Secrète et l'or du silence est une série de trois épisodes sur l'Armée Secrète, mouvement de résistance belge entre 1940 et 1944. Deux des partenaires du projet, Imagimonde et la Fondation Armée Secrète, proposent aux élèves du secondaire un concours d'écriture d'une nouvelle de fiction. Inscription avant le 1^{er} décembre. www.secretarmy.net

Réseaux sociaux : Felipe Antaya a édité sur le site d'École branchée un dossier sur *Les médias sociaux à l'école : un atout pour l'éducation*. bit.ly/2nac3z8

Les médias, sources et vecteurs d'émotions est le thème choisi par le Conseil supérieur de l'éducation aux médias pour son appel à projets pour les écoles primaires et secondaires. Détails dans la circulaire 6322 (www.adm.cfwb.be).

L'École supérieure de pédagogie propose (à Bruxelles et à Louvain-la-Neuve) aux enseignants du fondamental une formation continuée et complémentaire dans les champs pédagogiques, didactiques, relationnels et institutionnels. Formation modulaire et souple, en soirée les mardis et jeudis. www.espb.be

La Ligue des Familles et Tels Quels ont compilé des ressources pédagogiques sur les différents types de familles (classiques, homoparentales, monoparentales, recomposées, adoptives, d'accueil). à destination des milieux d'accueil des enfants jusqu'à 12 ans. www.diversite-famille.be

Silence dans les rangs !

Combien de fois n'a-t-on pas entendu cette remarque à l'école ? Chuchotage, bavardage, discussion animée voire chahut, on a tous connu ça. L'auteur de *Silence dans les rangs !*, Pierre Mathues, lui-même enseignant avec quasiment quarante ans

de carrière au compteur, s'est penché sur cette question. Et si, au final, la salle des profs n'était pas l'endroit où l'on devrait le plus dire *Silence dans les rangs !*

Aujourd'hui conseiller pédagogique (et comédien), Pierre Mathues livre sa vision, finalement pas très déformée, du métier

d'enseignant, sous forme d'une conférence pseudo-pédagogique délirante, grinçante voire cynique...

Bienvenue dans la salle des profs, un univers impitoyable, où chacun veut sa place, où l'on cherche, désespérément pour certains, à résoudre l'équation « prof-élèves-tableau noir », où l'on se demande certains jours ce que l'on fait dans cette galère, où l'on se dit que la vie serait belle sans les collègues, sans les élèves, sans les parents, sans les circulaires, sans les horaires, sans...

Silence dans les rangs !, créée il y a dix ans déjà, sera en tournée jusqu'en mars 2018, avec de nombreuses places offertes via Carte PROF. •

D. VH.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6568



Exploration du Monde

Le monde entier s'ouvre à vous, par le biais des plus beaux reportages, filmés aux quatre coins de la planète, souvent caméra au poing, par des professionnels de l'image.

Que ce soit dans des villes connues, dans des lieux quelquefois proches ou dans les endroits les plus reculés, Exploration du Monde vous emmène sur grand écran à chaque fois sous un nouvel angle. Les images souvent époustouflantes, voire magiques, sont commentées par leur aventurier réalisateur.



C'est cette combinaison qui fait d'Exploration du Monde une formule gagnante, au succès jamais démenti. La nouvelle saison ira des confins de la Chine aux Iles grecques, du Laos à l'Éthiopie ou encore de la Russie à la Bretagne en passant par Cuba et Hawaï.

Avec Carte PROF, prix étudiant (environ 30 % de réduction) aux soirées Exploration du Monde de Bruxelles (Bozar), Uccle (Centre culturel), Ath (Palace), Charleroi (Palais des Beaux-Arts), Ottignies (Centre culturel et artistique), et Namur (Théâtre Royal). •

D. VH.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6532



L'Islam, c'est aussi notre histoire !

De récents et tragiques événements ont présenté à tort l'Islam comme seul et unique responsable de la situation. L'exposition qui se tient à Bruxelles (Bâtiment Vanderborcht, rue de l'Écuyer) présente l'Islam de façon neutre et objective, en suivant quatre axes : l'héritage arabe, l'héritage ottoman, l'héritage colonial, l'Europe et les musulmans aujourd'hui.

Elle démontrera aussi que les civilisations européenne et musulmane ont un tronc spirituel et intellectuel commun, et qu'en définitive, *L'Islam, c'est aussi notre histoire !*

À voir jusqu'au 21 janvier. Entrée gratuite lors des « journées enseignants » (sur inscription) et à prix réduit les autres jours. •

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6486

CARTE
PROF

Direction Liège...

Carte PROF vous propose de prendre la direction de Liège et de visiter trois expositions très différentes, avec un réel avantage !

Plus jamais ça !

La Cité Miroir, qui a pris place dans les anciens Bains de la Sauvenière, propose entre autres choses son exposition permanente *Plus jamais ça !* Guidé par la voix de Pierre Ardit, le visiteur est happé par une des pages les plus sombres de notre histoire : la Shoah. Très vite, on se rend compte que s'échapper est impossible, que la machine nazie est impitoyable. À l'issue de la visite, une question vient à l'esprit : que faire pour ne plus jamais connaître ça, alors qu'on nous dit que l'histoire est un éternel recommencement ? Entrée gratuite avec Carte PROF et, sous conditions, le transport des groupes scolaires pris en charge.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=5937



J'aurai 20 ans en 2030

Dès le 23 septembre, la gare des Guillemins accueille la toute nouvelle exposition *J'aurai 20 ans en 2030*. Dans la lignée des *J'avais 20 ans...*, les organisateurs explorent désormais le futur. Pas de science-fiction ici mais, au contraire, ce que sera raisonnablement notre environnement en 2030. Avec Carte PROF, entrée gratuite jusqu'au 15 octobre, à prix réduit au-delà. Les dossiers pédagogiques sont disponibles en ligne, les groupes scolaires bénéficient du tarif de 8 €/élève.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6507



Musée La Boverie

Franchissons la Meuse et nous voici au Musée La Boverie. Installé dans un ancien pavillon de l'exposition de 1905 totalement rénové, il abrite les collections de l'ancien Musée des Beaux-Arts de Liège dont les fameuses acquisitions « art dégénéré ». Les groupes scolaires sont les bienvenus à La Boverie, où le Service des animations se chargera de les accueillir, dossiers pédagogiques à l'appui. Avec Carte PROF entrée gratuite pour les collections et expositions organisées par la Ville de Liège.

► www.carteprof.be/firme_view.php?fi_id=6059

Votre Carte PROF 2018-2019 avec le magazine de décembre

Les membres des personnels de l'enseignement répondant aux conditions d'octroi de Carte PROF 2018-2019 la trouveront dans une enveloppe insérée dans le même emballage que le magazine PROF distribué la semaine du 11 décembre. **ATTENTION** : seuls les bénéficiaires qui auront perçu un traitement liquidé fin septembre ou fin octobre 2017 la recevront avec le magazine. Les bénéficiaires percevant leur premier traitement de l'année scolaire à partir de novembre 2017 la recevront par courrier postal normal dans le mois qui suit ce paiement.

